



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN



NUMÉRO 059



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 29 novembre 2012

Président

M. James Bezan

Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 29 novembre 2012

●(1530)

[Traduction]

Le président (M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC)):
Bonjour à tous.

Nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui le général Lawson, chef d'état-major, alors que nous poursuivons notre séance numéro 59.

Le général Thomas Lawson a obtenu du diplôme en génie électrique du Collège militaire royal en 1979. Après avoir terminé sa formation de pilote en 1981, il a été affecté au 421^e Escadron de la base FC Baden Soelingen, où il a piloté le CF-104 Starfighter.

Devenu major en 1988, le général Lawson a ensuite été muté à Montgomery, en Alabama, où il a fréquenté l'École d'enseignement militaire du commandement de la Force aérienne des États-Unis.

En 1996, le général Lawson est affecté au quartier général de la Défense nationale à titre de gestionnaire des carrières, où il est promu lieutenant-colonel.

En 1998, il assume le commandement du 412^e Escadron et pilotera le CC-144 Challenger jusqu'en 2000.

En 2003, désormais colonel, le général Lawson occupe différents postes d'état-major au sein de la Force aérienne avant d'intégrer l'Équipe de transformation des FC en 2005 et de diriger la mise sur pied de l'État-major interarmées stratégique.

En 2006, le général est muté à la base FC Trenton et y assure le commandement pendant un an, pour ensuite être promu au grade de brigadier-général en mai 2007.

En septembre 2009, il devient major-général et est nommé chef d'état-major adjoint de la Force aérienne.

En juillet 2011, il est promu au grade de lieutenant-général, et le 15 août, il est nommé au poste de commandant adjoint du NORAD à Colorado Springs, où j'espère que notre comité se rendra prochainement.

Le 27 août, le premier ministre Harper a annoncé la nomination du lieutenant-général Lawson au poste de chef d'état-major, pour remplacer le général Walter Natynczyk sortant.

Mon général, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence. Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui. Vous avez déjà comparu devant notre comité, et on m'a dit que votre exposé allait dépasser les 10 minutes habituellement accordées, ce qui ne pose aucun problème. Nous sommes impatients de vous entendre.

À vous la parole, monsieur.

Général Thomas Lawson (chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, bonjour. J'ai l'honneur d'être ici aujourd'hui en tant que le nouveau chef d'état-major de la Défense.

Alors que je m'adresse à vous, je suis frappé par le fait que bien que nous portions des uniformes différents, nous travaillons tous au service de notre grand pays et de ses citoyens.

Avant de commencer, j'aimerais vous remercier sincèrement pour l'important travail que vous accomplissez au Parlement, et particulièrement au sein du comité. Merci de l'attention que vous portez, encore et toujours, aux questions urgentes liées à la défense du Canada.

En outre, j'ai appris que certains d'entre vous ont servi avec distinction et je sais que vous portez tous un vif intérêt aux Forces armées canadiennes. C'est un honneur pour moi de me joindre à vous aujourd'hui.

Membre des Forces canadiennes depuis plus de 35 ans, je viens d'une famille qui entretient une tradition militaire, étant le fils d'un pilote de reconnaissance de la Seconde Guerre mondiale et le petit-fils d'un immigrant écossais qui a combattu dans les tranchées en France. Je suis maintenant père de deux jeunes militaires. Ma famille est fidèle aux traditions des Forces armées canadiennes, qui possèdent une histoire et un patrimoine des plus riches.

●(1535)

[Français]

Je dis un grand merci notamment à mes prédécesseurs et aux Forces canadiennes, qui ont contribué à bâtir une base solide de connaissances et d'expertise. Ces acquis vont nous permettre de faire face aux défis à venir. Tout en gardant le cap sur l'avenir, c'est avec une entière reconnaissance envers ceux qui ont occupé ce poste avant moi que je vais servir la nation en tant que 18^e chef d'état-major de la Défense.

[Traduction]

Mesdames et messieurs, j'exerce les fonctions de chef d'état-major de la Défense depuis un mois. Au cours des dernières semaines, j'ai acquis une meilleure compréhension de la situation actuelle de l'organisation et des défis et possibilités qui pointent à l'horizon. Cet après-midi, j'aimerais vous faire part de mes priorités pour l'avenir des Forces armées canadiennes.

Les Forces canadiennes sont une institution dynamique qui se retrouve dans un environnement en évolution constante. Comme toute organisation semblable, nous tirons constamment des leçons de nos expériences et nous nous rajustons en conséquence. Je m'attends donc à ce que mes priorités évoluent au fil du temps. Mais pour commencer, j'aimerais vous présenter les quatre points sur lesquels je compte me concentrer. Il s'agit d'un ensemble et chaque point a son importance, à savoir diriger la profession des armes, faire preuve d'excellence dans les opérations, prendre soin de nos gens et de leur famille, et préparer les forces de demain.

Commençons par diriger la profession des armes.

[Français]

C'est un honneur et un privilège de porter l'uniforme, et c'est accompagné de grandes responsabilités. En tant que militaires, un niveau de professionnalisme élevé est attendu de nous.

[Traduction]

Nous devons incarner les quatre valeurs militaires fondamentales que sont le devoir, la loyauté, l'intégrité et le courage. Ultimement, nous devons être prêts à tout sacrifier pour notre pays.

L'excellence de nos hommes et femmes militaires est reconnue partout au Canada et dans le monde entier. Je crois en effet que nos antécédents en matière de service et de sacrifice nous ont permis d'établir une solide relation de respect et de confiance avec les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. En ma qualité de chef d'état-major de la Défense, il en va de mon devoir de m'assurer que nous continuerons à exercer un jugement sûr et éclairé dans toutes nos entreprises et que nous respecterons les normes éthiques les plus strictes pour conserver la confiance des Canadiens. Je m'efforcerai également de faire en sorte que nos Forces continuent à recevoir l'éducation et l'instruction nécessaires pour maintenir ce haut niveau de professionnalisme.

[Français]

Comme vous le savez, j'ai eu l'occasion de diriger le Collègue militaire royal de Kingston. L'importance du perfectionnement professionnel, que ce soit pour les officiers ou les militaires du rang, fait partie de mes valeurs.

[Traduction]

C'est la planification, la préparation et l'intégration de toutes les compétences et connaissances, et ce, à l'échelle de l'équipe de la défense, qui nous permettent de mener nos opérations. Le perfectionnement professionnel et la mise en place d'une culture d'apprentissage continu sont tout simplement essentiels au succès de nos opérations, ce qui m'amène à parler de la priorité qui consiste à faire preuve d'excellence dans les opérations.

Mesdames et messieurs, mon travail consiste à diriger les Forces armées canadiennes, dont les membres s'emploient à protéger et à servir les Canadiens dans le cadre d'opérations menées au pays, à collaborer avec nos homologues américains à la défense de l'Amérique du Nord, à faire rayonner le leadership du Canada et à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité à l'étranger, dans des endroits comme l'Afghanistan, la Libye et la Méditerranée.

[Français]

Les dernières années ont été très mouvementées pour les Forces. La cadence n'est plus ce qu'elle était, mais il demeure que les opérations doivent se poursuivre.

[Traduction]

Nous avons encore aujourd'hui plus de 1 600 militaires au service du Canada déployés partout dans le monde, qu'il s'agisse

d'opérations de sûreté maritime et de lutte contre le terrorisme dans la mer d'Oman, de missions des Nations Unies dans des endroits comme Chypre, Haïti, la République démocratique du Congo et le Moyen-Orient, ou encore les quelque 950 militaires participant à la mission OTAN de formation en Afghanistan, où le Canada est le deuxième pays en importance parmi ceux qui contribuent à cette mission essentielle de formation et de transition.

Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive. Nos militaires participent à 15 opérations dans le monde. En fait, je visiterai certains de nos militaires affectés à l'étranger au cours des prochaines semaines pour voir de mes propres yeux l'excellent travail qu'ils accomplissent.

Nous avons aussi des militaires en poste d'un océan à l'autre qui se tiennent prêts à aider les Canadiens en cas d'urgence ou de catastrophe, qui entretiennent des missions de recherche et de sauvetage, en mer ou dans les airs, qui surveillent et défendent nos zones d'approche maritimes et aériennes et qui aident à protéger la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

[Français]

Malgré un tempo opérationnel modifié, je n'irai pas jusqu'à dire que tout tourne au ralenti.

[Traduction]

L'échec n'étant pas permis dans les missions que nous entreprenons, l'excellence sur le plan des opérations reste le point le plus important pour moi.

La réalisation d'opérations dans une variété de milieux et de circonstances, tant ici au Canada qu'ailleurs dans le monde, exige un effort concentré de tous les membres de l'équipe de la défense.

Et je veux souligner que la clé de notre réussite opérationnelle a été — et sera toujours — nos militaires, hommes et femmes. Ce sont eux qui exécutent les missions quelles qu'elles soient, au sol, en mer et dans les airs. Ces hommes et femmes méritent qu'on les soutienne le mieux possible pour qu'ils puissent continuer à faire preuve d'excellence.

Cela m'emmène à la prochaine priorité, celle de prendre soin de notre personnel. La famille militaire est énorme. En plus de comprendre les hommes et les femmes qui portent l'uniforme ainsi que les membres de l'excellente équipe civile du ministère, elle englobe aussi leurs familles, nos anciens combattants et bien entendu nos soldats blessés. Nous devons fournir les soins et le soutien nécessaires à nos militaires, qu'ils soient membres de la force régulière ou de la réserve, tout au long de leur carrière militaire.

Nous sommes tout à fait conscients des répercussions que peut avoir le service militaire sur nos hommes et femmes, les séquelles physiques, mentales et émotives et bien sûr celles que peuvent ressentir leurs familles.

On a beaucoup fait au cours des dernières années pour améliorer les soins et les services de soutien offerts à l'ensemble de notre famille militaire, comme les services de santé physique et mentale pour les militaires malades ou blessés, le soutien en matière d'orientation professionnelle et d'appui financier pour ceux qui font des études en vue de leur transition vers un milieu de travail civil et les services de soutien à l'intention des familles des militaires tombés au combat. Mais quand on rencontre un soldat qui souffre silencieusement de stress post-traumatique, ou quand on essaie de reconforter ceux qui ont perdu un être cher, c'est là que l'on se rend compte qu'il est toujours possible de faire mieux. En effet, comme le contre-amiral Smith vous l'a expliqué la semaine dernière, l'amélioration continue est l'un des piliers importants de notre approche à l'égard des soins aux malades et aux blessés. Je suis fermement résolu à réaliser cet objectif.

J'étudie également le dernier rapport de l'ombudsman sur le traitement des réservistes blessés et je tiens à souligner que nous ne sommes pas seuls à nous attaquer à ces questions.

● (1540)

[Français]

Nos réservistes sont intégrés à notre famille militaire, et je me suis engagé à ce qu'ils reçoivent un traitement juste et équitable.

[Traduction]

Le soutien des forces militaires signifie aussi qu'il faut les préparer adéquatement pour les tâches de demain. Il s'agit de la dernière priorité que je présenterais aujourd'hui. Nous avons beaucoup appris au cours des opérations récentes, particulièrement en Afghanistan, et nous devons utiliser ces connaissances dans notre planification pour l'avenir. Mais nous devons également nous assurer que les militaires de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation que nous mettons en situation de danger ont les bons outils et le bon équipement pour rester sains et saufs.

Le gouvernement fédéral s'est servi de la Stratégie de défense Le Canada d'abord comme guide pour la modernisation systématique des Forces canadiennes, afin de s'assurer que nous sommes agiles et prêts au combat.

Nous avons rééquipé l'Armée de véhicules de combat terrestre, fourni à la Force aérienne de nouvelles capacités tactiques et stratégiques de transport aérien, et modernisé les frégates de la Marine, tout en planifiant le remplacement de la flotte de surface au complet au moyen de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale.

[Français]

Le renouvellement de notre équipement est essentiel à notre disponibilité militaire et, ultimement, à la réussite de nos opérations.

La Stratégie de défense *Le Canada d'abord* demeure avant tout notre plan détaillé pour l'avenir.

[Traduction]

Nous continuerons à réaliser les engagements établis dans la Stratégie de défense Le Canada d'abord, alors même que nous faisons notre part pour aider le gouvernement à rééquilibrer son budget. Voilà pourquoi nous sommes de plus en plus convaincus qu'un mélange d'équipement et de technologie complémentaire, un genre de système de systèmes, pourrait nous aider à atteindre notre but plus efficacement. Les achats réalisés dans le cadre de la Stratégie de défense Le Canada d'abord permettent à nos forces prêtes au combat de réussir et il en sera de même dans l'avenir.

Lorsque le poste de chef d'état-major de la Défense a été créé il y a environ 50 ans, il était question d'améliorer la coordination entre les éléments et d'établir un objectif véritablement commun pour les Forces canadiennes. On tentait aussi de rationaliser les structures décisionnelles afin d'augmenter la rentabilité. On constate donc que les circonstances actuelles ne sont pas si exceptionnelles. Les Forces armées canadiennes n'en sont pas à leur première expérience face aux défis d'établir une force agile et résiliente tout en s'adaptant aux contraintes financières. Pour répondre aux quatre priorités que je viens de vous présenter, il nous faut manifestement surmonter les présents défis prioritaires.

[Français]

Un effort précis et centré de notre équipe de la Défense est nécessaire afin d'optimiser nos ressources disponibles.

● (1545)

[Traduction]

C'est pourquoi le ministère a créé l'Équipe de renouvellement de la Défense pour nous aider à repérer et à éliminer les pratiques inefficaces, puis à faire en sorte que l'argent des contribuables soit utilisé de manière optimale. Conformément aux exigences du premier ministre, nous consacrons des efforts en vue de libérer les ressources qui peuvent être réaffectées aux premières lignes pour avoir plus de mordant.

Certains changements ont déjà été apportés dans le cadre de la transformation des FC, comme la mise sur pied du Commandement des opérations interarmées du Canada cet automne et les mesures prévues pour réduire les frais généraux administratifs de 25 p. 100 et rediriger ces ressources à la force prête à l'action. Ces travaux essentiels doivent être poursuivis et j'en fais ma priorité pour les mois à venir.

Mesdames et messieurs, merci encore de l'intérêt continu que vous portez à nos activités et de votre soutien. Comme vous le savez si bien, l'Équipe de la Défense a été très occupée ces dernières années, et vous pouvez voir que notre emploi du temps demeurera chargé. Nous avons cependant une équipe formidable.

[Français]

Je suis particulièrement fier de mener une organisation très compétente et professionnelle. Je suis également convaincu de notre capacité de relever les défis à venir.

[Traduction]

En qualité de chef d'état-major de la Défense, j'ai hâte de travailler sous la direction du ministre MacKay et au côté du sous-ministre Fonberg ainsi que de l'équipe civile de la Défense. Ensemble, au moyen d'une gouvernance éclairée, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes continueront d'incarner les idéaux les plus élevés de la fonction publique pour défendre la souveraineté et les intérêts de notre beau pays.

Merci beaucoup.

Le président: Merci à vous, mon général. Je vous félicite d'avoir respecté le délai imparti.

Monsieur Harris, à vous de commencer la première ronde de sept minutes.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci à vous, monsieur le président et à vous, mon général.

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier d'être venu comparaître aujourd'hui. Vous avez brillé au cours de votre carrière militaire, comme pilote de chasse, étudiant militaire, j'imagine que l'on puisse l'exprimer ainsi, et comme chef aux fonctions multiples: commandant du Collège militaire royal, commandant de diverses bases militaires, et bien sûr, plus récemment commandant adjoint du NORAD.

Je vous félicite de votre nomination au poste de chef d'état-major de la Défense. Vous occupez une place singulière au pays. Merci d'avoir offert vos services aux Forces armées et d'avoir accepté ce rôle plein de défis.

Je vais commencer par les propos du premier ministre lors de votre cérémonie d'investiture. J'étais parmi les nombreuses personnes présentes pour l'écouter, mais il n'a fait que répéter ce que nous avions déjà lu dans le rapport sur la transformation rédigé par le général Andrew Leslie il y a environ un an. Vous connaissez bien les questions liées à la transformation, ayant déjà participé aux exercices de 2005 et de 2006.

On peut parler de mordant, mais il est clair que le général Leslie avait proposé... et je sais que certaines de ces propositions ont été réalisées: les changements à la structure de commandement, par exemple, celle que vous avez créé en 2006. Je vais paraphraser et dire qu'il a parlé de la réduction considérable de coûts, notamment au niveau du commandement, et il a indiqué que le quartier général avait gonflé de 46 p. 100 au cours de cette décennie alors que les lignes de front n'avaient grandi que de 10 p. 100... Il a parlé de la réduction des effectifs et du personnel du quartier général par le regroupement des fonctions ou l'élimination de certaines organisations, la réaffectation de quelque 3 500 membres réguliers des Forces, la démobilisation des réservistes à temps plein, l'affectation des membres à temps partiel aux unités des manèges militaires, et ainsi de suite. Voilà un changement important: la contraction de 30 p. 100, sur quelques années, des 2,7 milliards de dollars dépensés sur les entrepreneurs, les consultants et les fournisseurs de services privés, et l'investissement des économies réalisées dans d'autres programmes, par exemple la Stratégie de défense Le Canada d'abord. Ce sont surtout des crédits accordés au quartier général. Il s'agira ensuite de réaffecter quelque 3 500 fonctionnaires à d'autres activités prioritaires.

Ce sont des objectifs importants, qui ne se réaliseront probablement pas à court terme. Je sais que certaines mesures ont déjà été prises. Je comprends bien que vous êtes en poste depuis un mois seulement, bien que l'annonce ait été faite il y a quelque temps déjà. Compte tenu de ces objectifs, pouvez-vous nous parler de vos projets spécifiques ou de la façon dont vous envisagez les Forces canadiennes sous votre houlette? Que faut-il faire vu les défis budgétaires et les capacités militaires dont nous avons besoin?

• (1550)

Gén Thomas Lawson: Le rapport sur la transformation du général Leslie nous a servi de feuille de route fort utile à bien des égards en ce qui concerne les activités de transformation qui sont en cours depuis un an et demi et qui se poursuivent.

Vous avez déjà mentionné la structure de commandement, le regroupement du Commandement Canada, du Commandement de la Force expéditionnaire, et du Commandement de soutien dans un seul édifice, ce qui permettra de réaliser des économies de 25 p. 100 dans les frais administratifs, économies qui peuvent être réacheminées vers le « mordant ».

Vous avez parlé du processus de rééquilibrage des réserves. J'ai été très encouragé lorsque le premier ministre et le gouvernement m'ont

investi de mon mandat, qui consiste à trouver davantage de mordant, tout en m'accordant la possibilité de conserver les capacités et les effectifs en uniforme.

Les réservistes ne subiront aucune compression. Leurs effectifs se maintiendront à environ 27 000. Toutefois, nous miserons beaucoup plus sur les membres à temps partiel, et les quelque 11 000 réservistes de classe B, sur qui on a beaucoup compté lors des combats en Afghanistan, redescendront à un niveau plus traditionnel d'environ 4 000 en service à temps plein, avec le reste à temps partiel.

Vous avez entendu les annonces faites concernant la réduction du nombre de fonctionnaires au service des Forces armées canadiennes. Il y aura une réduction de la sous-traitance, mais il faudra y aller avec précaution. Le recours à la sous-traitance a eu lieu au cours des 10 à 15 dernières années, période pendant laquelle nous avons connu une certaine transformation. Bon nombre des capacités non liées au combat qui étaient autrefois assurées par les hommes et les femmes qui portaient l'uniforme ont été confiées aux entrepreneurs. Il faudra donc prêter une attention particulière aux activités visées.

Bon nombre des changements prévus dans le rapport sur la transformation auxquels vous avez fait référence ont déjà été réalisés. Environ un tiers sont en cours de réalisation et ont été soumis au gouvernement pour examen. Nous respecterons les directives et les décisions du gouvernement en la matière.

Dans l'avenir, pour ce qui est de la tâche difficile de la réforme de nos processus opérationnels, c'est-à-dire la défense, il sera beaucoup plus difficile de trouver des économies. Pour ce faire, nous avons créé l'Équipe de renouvellement de la Défense dont je vous ai parlé. Fait intéressant, il s'agit d'une équipe constituée à 50 p. 100 de fonctionnaires et à 50 p. 100 de membres des Forces armées.

Kevin Lindsey, dirigeant principal des finances à la Défense nationale, est le représentant du ministère et est l'un des codirigeants de l'équipe. Le major-général Al Howard, ancien chef d'état-major adjoint de l'armée, dirige le complément militaire. L'équipe bénéficie du soutien d'un excellent groupe de militaires et de fonctionnaires talentueux.

M. Jack Harris: Je pourrais peut-être poser une autre question avant la fin du premier tour. J'aurais peut-être encore la parole. Cette question, qui concernerait davantage votre leadership, je suppose, et la confiance que la population canadienne et le Parlement doivent vous accorder, porte sur les F-35.

Nous savons qu'un de vos rôles en 2010 a consisté à promouvoir le choix de cet appareil aux quatre coins du pays. J'ignore ce dont vous vous rappelez, mais vous faisiez le tour du pays en chantant les louanges du F-35.

Comme vous le savez, bien sûr, cet achat fait l'objet d'un examen. Nous espérons, car pour notre part, nous avons entrepris un examen du F-35. Nous avons entendu les témoignages de quelques fabricants et tous les arguments. Nous n'avons pas rédigé de rapport.

Voici ce que je veux savoir. Je ne crois pas que la question sera laissée entre les mains du sous-ministre Fonberg, même s'il fait partie du comité. Il est clair que l'avis des Forces canadiennes pèsera lourd dans la balance. On nous a informés qu'on procéderait à un examen ou à une soi-disant « analyse d'options ». Nous présumons que cela signifie qu'on réévaluera les choix d'aéronefs ou reverra s'il convient d'opter pour une flotte mixte de chasseurs, par exemple, pour accomplir nos diverses tâches, y compris le patrouillage de la plus longue côte du monde, en analysant les capacités requises pour chaque fonction.

Pouvez-vous nous dire dans quelle mesure nous pouvons nous fier à vous pour qu'en dépit de notre rôle antérieur, vous soyez capable de participer à ce processus de manière équitable et objective pour que les Canadiens puissent constater qu'il ne s'agit pas d'une simple démarche de relations publiques?

• (1555)

Le président: Juste avant que vous ne commenciez, général, je vous saurais gré de répondre brièvement afin que je puisse être juste envers tous les membres du comité et accorder le même temps à chacun. Nous sommes en retard de bien plus d'une minute.

Gén Thomas Lawson: Merci, monsieur le président.

Je me contenterai de dire que je suis fort satisfait du processus actuellement en place, car c'est une approche pangouvernementale. Les Forces armées canadiennes disposent d'un de ces plans d'action à sept volets élaborés pour le secrétariat de Travaux publics afin de formuler des conseils sur les options envisagées.

Je crois que de façon générale, quand on prendra une décision aussi importante au sujet de l'acquisition d'une flotte qui durera pendant au moins une génération et demie, peut-être même plus, tous les Canadiens auront l'occasion de constater que l'argent des contribuables canadiens sera utilisé à bon escient.

Le président: Merci.

Monsieur Alexander, c'est votre tour.

M. Chris Alexander (Ajax—Pickering, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous félicite officiellement, général Lawson, de votre nomination. Nous sommes tous enchantés de vous compter parmi nous aujourd'hui. Vous et les Forces armées canadiennes bénéficiez de l'appui de notre comité. C'est la raison pour laquelle nous sommes tous ici.

Évidemment, nous avons trouvé vos déclarations liminaires stimulantes, mais également inspirantes, car elles nous rappellent l'ampleur des efforts actuellement déployés pour effectuer la modernisation systématique et l'amélioration constante que vous avez évoquées. Vous savez, grâce à votre histoire personnelle — et vous avez parlé de vos ancêtres et de vos enfants — à quel point il importe qu'implanter ce processus d'adaptation et de transformation au coeur des activités des Forces canadiennes. Ce facteur a été essentiel à l'excellence dont elles ont fait preuve à chaque étape de leur histoire. Une partie de la démarche repose sur les nouvelles acquisitions, et vous en avez énuméré un grand nombre dans votre exposé. À l'évidence, sept nouveaux aéronefs en 10 ans, c'est un fait jamais vu qui complique la donne.

J'ai personnellement été impressionné, depuis le retour d'Afghanistan, par l'effort que déploient les Forces canadiennes afin de tirer des leçons sur les plans de la doctrine, des tactiques et de la préparation de la stratégie en vue des opérations très diversifiées qu'elle doit mener à bien. L'armée a tiré, et tire encore, des leçons de l'Afghanistan, tout comme le font la marine de ses missions et de son entraînement récents dans les océans Indien et Pacifique, et la force aérienne, de toute évidence, de la Libye et d'autres missions.

J'aimerais vous demander de nous en dire un peu plus au sujet de l'aspect de l'avenir qui concerne les combats, qui continuera de bénéficier, espérons-nous, d'une logistique efficace et simplifiée. Une partie de la question relève clairement du leadership. L'effectif net entre également en jeu, et on a accompli beaucoup à cet égard. Mais une partie repose sur des facteurs essentiels: la puissance de feu, la mobilité, les renseignements, un aspect plus complexe que jamais, et les partenariats que nous avons noués, pas seulement avec

ce qui est maintenant un nombre considérable d'alliés, mais aussi avec des pays non-membres de l'OTAN avec lesquels nous collaborons.

Après votre premier mois, décrivez-nous un peu ce que sera pour les Forces canadiennes cette capacité de première ligne des forces de combat améliorées dans les années à venir.

Gén Thomas Lawson: Monsieur le président, c'est une fine observation que de dire que puisque nous sommes au combat pour ainsi dire depuis une décennie, il y a maintenant toute une génération d'officiers subalternes et supérieurs, et de sous-officiers jeunes et plus aguerris qui ont appris une multitude de choses qu'ils auraient mis deux fois plus de temps à apprendre en s'entraînant au Canada. Je parle ici de la capacité interopératoire avec nos principaux alliés, entre autres. Il ne s'agit pas seulement nos procédures et nos processus *in situ*, mais aussi du matériel fonctionnant de concert quand nous menons des opérations communes. Nous avons également appris à fonctionner ensemble. Les interventions aériennes au-dessus de la guerre terrestre en Afghanistan et des efforts navals dans la Méditerranée au cours du conflit en Libye nous ont toutes donné l'occasion de mettre à l'essai le meilleur des éléments qui nous unissent, des aspects qui nous réunissent et que nous pouvons ensuite intégrer à notre doctrine.

Il est crucial, quand on revient d'une opération porteuse d'enseignements — et nous apprenons tous au Collège d'état-major, pas à combattre dans le dernier conflit —, d'en tirer des leçons et de les appliquer à l'ensemble des autres interventions pour se préparer en vue de ce que l'avenir pourrait nous réserver. Nous avons maintenant l'occasion, peu importe pendant combien de temps nous ne participerons pas à un combat, de vraiment réunir notre armée, notre marine et notre force aérienne dans le cadre d'exercices conjoints. Nous procéderons en mai à un formidable exercice interarmées appelé JOINTEX, dont j'aimerais m'attribuer la paternité, mais qui était bien en route quand je suis devenu chef d'état-major de la Défense. Cet exercice fera intervenir ensemble l'armée, la marine et la force aérienne dans le cadre de leurs trois exercices principaux, la division canadienne chapeautant le tout pour former un tissu conjonctif. Quand je parle de « tissu conjonctif », je fais référence à certains des éléments que vous avez évoqués: les véhicules aériens sans pilote, les renseignements, la surveillance et les capacités de reconnaissance que nous mettions à peine en place il y a 10 ans et qui sont maintenant essentielles à notre réussite et à notre avenir.

C'est vraiment très encourageant. La nouvelle génération déborde d'énergie après avoir utilisé ses appareils dans les conditions les plus difficiles. Nous revenons et, pour un temps du moins, nous pourrions véritablement intégrer cet acquis dans la doctrine sur laquelle reposent non seulement nos trois environnements, mais également leurs capacités interopératoires conjointes.

• (1600)

M. Chris Alexander: Merci, général, de cette réponse pénétrante. Elle permet d'approfondir vraiment les quatre points que vous avez traités dans votre exposé et d'expliquer le fait qu'il faut continuer de préparer nos forces pour les missions de demain. Notre comité fera bientôt rapport sur la préparation, un grand concept difficile à saisir, mais extrêmement important et fondamental.

Parlez-nous un peu des chiffres. Notre gouvernement s'est évertué à protéger la taille de ses forces malgré les restrictions budgétaires qu'il s'impose et son intention d'atteindre l'équilibre budgétaire. L'effectif de nos forces correspond-il à nos besoins dans le climat international actuel? La répartition du personnel entre les diverses composantes cadre-t-elle bien avec l'utilisation actuelle et future de notre marine, de notre armée et de notre force aérienne?

Gén Thomas Lawson: Monsieur le président, au cours de la trentaine d'années que j'ai passées dans l'armée, j'ai vu les chiffres osciller entre 80 000 et 50 000 personnes. Il y a actuellement 68 000 personnes dans la force régulière, 27 000 réparties également entre les services à temps plein et à temps partiel de la réserve, et entre 25 000 et 26 000 environ dans la fonction publique au sein de l'Équipe de la Défense. Vous me posez cette question, à moi qui compte 35 ans d'expérience et connaît les principales missions qui nous ont été confiées, et je considère que nous sortons des conflits en Afghanistan et en Libye fort d'un bel équilibre.

La Stratégie de défense Le Canada d'abord a pour but de nous doter d'une force équilibrée, polyvalente et prête au combat. Avec une force régulière de 68 000 personnes et de 27 000 réservistes, je crois que c'est réalisable. Il existe un bon équilibre entre les trois forces. L'armée demeure la composante la plus imposante, suivie de la force aérienne et la marine. Il faudra équilibrer le tout, mais je considère que nous disposons non seulement du personnel, mais également du matériel et de l'infrastructure dont nous avons besoin pour notre effectif.

Vous parlez de préparation. Il faut toujours assurer l'équilibre entre ces quatre éléments. Une fois qu'on dispose du personnel, du matériel et de l'infrastructure, leur utilisation fait office de préparation. Je sais que les honorables députés ici présents ont examiné très attentivement cette question. C'est probablement la plus complexe des quatre composantes. Pour ce qui est du personnel, je suis fort satisfait des chiffres actuels.

Si je pouvais ajouter juste une petite remarque, ce qui est particulièrement encourageant à propos du fait que nous comptons actuellement 68 000 membres, c'est que nous étions auparavant 50 000 environ. C'était toute une pente à remonter. Nous accueillions plus de 7 000 à 8 000 recrues chaque année; nos écoles et nos listes de cours d'instruction étaient pleines. L'an dernier, nous en avons recruté environ 4 000. C'est tout ce dont nous avons besoin pour maintenir l'effectif, compte tenu du taux de rétention particulièrement élevé des forces armées. Nos écoles ont ainsi pu se vider et nos listes de cours d'instruction, s'alléger. Notre effectif qualifié en activité est fort impressionnant.

Le président: Monsieur McKay, vous avez les sept dernières minutes.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, général Lawson, et, je me permettrais d'ajouter, félicitations pour votre nomination. Votre cérémonie d'installation était très impressionnante, et c'était un privilège d'y assister.

On vous associe, à tort ou à raison, à l'achat du F-35. Cette acquisition est, vous le savez mieux que quiconque, suscite la controverse.

D'après ce que dit maintenant la ministre des Travaux publics, il semble que toutes les options soient envisagées. Je présume que les forces contribueront à ce processus en remaniant, si l'on veut, l'énoncé des besoins.

●(1605)

Gén Thomas Lawson: Le processus en cours n'exige pas le remaniement de l'énoncé des besoins. Ce dernier est préparé de façon indépendante, d'après une étude approfondie que la force aérienne effectue sur les champs de bataille où elle pourrait être appelée à intervenir dans l'avenir et sur la question de la souveraineté au Canada afin d'assurer la défense du continent. Voilà ce sur quoi se fonde l'énoncé des besoins.

L'hon. John McKay: La ministre utilisera-t-elle le même énoncé des besoins?

Gén Thomas Lawson: Le secrétariat demande que les forces armées lui remettent un énoncé clair des besoins et formulent des conseils sur les options proposées. Là se limite notre rôle.

L'hon. John McKay: S'agit-il de l'énoncé des besoins qui existe déjà?

Gén Thomas Lawson: On n'en a pas demandé la modification.

L'hon. John McKay: Pour l'instant, donc, on ne vous a pas demandé de modifier l'énoncé des besoins.

Gén Thomas Lawson: En effet.

L'hon. John McKay: Mais s'il en est ainsi, comment se fait-il que toutes les options soient encore envisagées?

Gén Thomas Lawson: L'énoncé des besoins est, comme vous le savez, monsieur McKay, fondé sur un examen du matériel en main, une prévision de son utilisation future et une évaluation des menaces qu'il devra affronter. Cet énoncé est rédigé en faisant abstraction de tout sauf la technologie qu'on pourrait envisager.

L'hon. John McKay: L'avion furtif figurera-t-il toujours comme une priorité dans cet énoncé?

Gén Thomas Lawson: L'énoncé des besoins classe cet appareil comme une priorité.

L'hon. John McKay: L'avion furtif est donc toujours un besoin, pas une option.

Gén Thomas Lawson: La pondération varie d'une partie à l'autre de l'énoncé des besoins. Les éléments considérés comme des besoins sont classés. Autrement dit, quand on présente un énoncé pour voir ce qui s'offre pour combler un besoin, il n'y a que très peu d'éléments qui doivent être satisfait parfaitement, à la lettre. L'avion furtif fait partie des besoins qu'il est préférable de combler.

L'hon. John McKay: Vous savez que certains affirment que l'énoncé des besoins repose sur une seule et unique option.

D'après ce que vous venez de dire, dois-je présumer que l'énoncé des besoins restera le même et ne sera pas modifié?

Gén Thomas Lawson: Je répondrai un peu à la question de M. Harris en indiquant que je suis détaché de la force aérienne à cet égard; je devrai donc confirmer que les besoins n'ont pas été modifiés. Je sais qu'aucune modification n'a été demandée. Mais je peux vous garantir que puisque tous les énoncés des besoins préparés pour une flotte de matériel visent à remplacer ce que nous avons, ils ne reposent pas, pour reprendre vos paroles, sur une solution donnée, pas plus que le présent énoncé n'a été rédigé pour...

L'hon. John McKay: Je reprend les mots de ceux qui ont lu l'énoncé des besoins.

J'ai de la difficulté à concilier vos propos avec ce que la ministre a déclaré à la Chambre. Les simples citoyens, moi y compris, auraient cru que quand toutes les options sont envisagées, on étudie toutes les solutions. Or, il faudrait pour cela que l'avion furtif fasse partie des options envisagées.

Est-ce que je me trompe?

Gén Thomas Lawson: Je crois que nous ne tenons peut-être pas compte du fait que tous les chasseurs ont une section efficace en radar quelconque. Tous les appareils de dernière technologie réduisent cette section, comme le fait actuellement notre CF-18.

•(1610)

L'hon. John McKay: Le principal argument de vente du F-35 est sa furtivité, qui est supérieure à celle de tous les autres aéronefs furtifs. On nous l'a vendu en vantant cette caractéristique.

Cela signifie-t-il alors que le Super Hornet et l'Eurofighter font, dans votre esprit, partie des options envisagées?

Gén Thomas Lawson: Je ne participe pas aux négociations ou au processus mis en oeuvre par Travaux publics; je ne sais donc pas avec certitude quelles sont les options proposées. Je peux toutefois vous affirmer que tous les appareils que vous avez énumérés sont dotés de capacités furtives. Je conviendrai aussi avec vous, fort de mon expérience de pilote et d'ingénieur admirant tous les types de technologie de pointe, que le F-35, à l'instar du F-22, qui n'est évidemment pas à vendre, possède un degré de furtivité que les autres appareils que vous avez nommés n'ont pas. Certains pays les utilisent toutefois avec beaucoup de succès à l'heure actuelle.

L'hon. John McKay: Je comprends qu'à titre d'ingénieur et de pilote, vous compreniez de quoi il en retourne. J'ai toutefois de la difficulté à faire le rapprochement avec les propos de la ministre à la Chambre, qui m'ont porté à croire, comme pratiquement tout le monde, je crois, que quand toutes les options sont envisagées, on étudie toutes les solutions, y compris les appareils dotés d'une capacité furtive moindre que celle du F-35.

Pourriez-vous me confirmer que jusqu'à maintenant, jamais on ne vous a demandé, en votre qualité de chef d'état-major de la Défense et de personne d'entrée de jeu étroitement concernée par l'énoncé des besoins relatif au F-35, de modifier cet énoncé?

Gén Thomas Lawson: Je peux vous confirmer, monsieur McKay, que je partage votre opinion: toutes les options demeurent ouvertes.

Le président: Votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant procéder à une série de questions de cinq minutes, général, et nous allons commencer par Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

De plus en plus de pays deviennent membres de l'OTAN, qui doit évoluer en fonction des ressources et de l'expérience militaire variables de ses membres. Comment entrevoyez-vous la relation du Canada avec ses alliés de l'OTAN et avec ses autres partenaires hors de l'OTAN?

Gén Thomas Lawson: Je crois que notre relation avec l'OTAN demeure extrêmement solide. La contribution du Canada à l'OTAN nous place au sixième rang des pays membres. Le commandant adjoint de la Force opérationnelle interarmées de Naples est le lieutenant-général Marquis Hainse, qui a remplacé le lieutenant-général Charlie Bouchard, qui a bien sûr mené la mission de combat contre la Libye. Il y a aussi le vice-amiral Bob Davidson, qui

travaille au quartier général de Bruxelles, et tout un groupe d'officiers et de sous-officiers de talent qui lui viennent en aide à Bruxelles.

Notre contribution va se poursuivre dans la même veine, avec les pays qui partagent notre point de vue. Comme nous en avons déjà un peu parlé, nous nous efforçons d'assurer notre interopérabilité avec le matériel que nos alliés utilisent.

Il y a toutes sortes de projets extraordinaires en cours au sein de l'OTAN pour transformer nos activités afin d'assurer une défense intelligente, ce qui correspond beaucoup à ce que nous faisons ici. Il existe un lien d'interdépendance entre les membres, qui permet à certains membres de moins s'investir dans certains domaines. C'est ce qu'on appelle la défense intelligente. Tous travaillent également très fort à réduire la surcharge, à l'instar des forces armées canadiennes.

L'OTAN nous offre l'occasion de protéger le leadership canadien, étant donné tout le succès que nous avons connu dans nos missions avec l'OTAN en Afghanistan, où beaucoup de commandants et de commandants adjoints ont participé au combat. Ainsi, l'OTAN nous confie une troisième mission dans le contexte de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*.

Mme Cheryl Gallant: À titre d'ancien commandant adjoint du NORAD, comment voudriez-vous voir évoluer la relation entre le Canada et les États-Unis dans le contexte du NORAD?

Gén Thomas Lawson: Il s'agit là d'une relation unique, en ce sens que c'est une relation binationale, et à ma connaissance, c'est la seule relation militaire binationale au monde. Cette collaboration nous pousse à mettre un peu de côté nos considérations de souveraineté afin d'augmenter notre interopérabilité pour la défense du continent.

Elle devient d'ailleurs toujours de plus en plus forte au fil des ans et va continuer de se renforcer, en raison de nos opérations et de nos relations excellentes avec les États-Unis, mais également parce que nous avons combattu côte à côte en Afghanistan durant de nombreuses années. Tout cela témoigne de notre excellent voisinage, et c'est de très bonne augure pour le NORAD.

Il faut aussi reconnaître le travail de USNORTHCOM, dont le commandant est également le commandant du NORAD, qui travaille en très étroite collaboration avec le Commandement canadien des Opérations interarmées pour la défense de l'Arctique et du continent. Je crois donc que ces liens sont appelés à devenir encore plus forts.

•(1615)

Mme Cheryl Gallant: Depuis 2006, le NORAD a élargi son territoire pour inclure la surveillance maritime. Pouvez-vous expliquer au comité ce que cette expansion signifie pour la sécurité canadienne?

Gén Thomas Lawson: Oui. Il ne s'agit pas tant de surveillance maritime. Celle-ci demeure du ressort des marines et des gardes côtières des deux pays, de même que des forces constabulaires présentes aux divers ports le long des côtes.

L'aspect que le gouvernement fédéral a officiellement confié au NORAD, c'est l'émission d'avertissements maritimes. C'est un rôle que le NORAD assume depuis environ six ans et qui a bien évolué, parce qu'il relevait d'autres acteurs auparavant.

Le NORAD s'acquitte très bien de cette tâche. Il jouit d'une bonne vue d'ensemble grâce aux informations que lui fournissent les organismes dont j'ai parlé, le FBI, la CIA, la GRC, le SCRS et d'autres, qui lui permettent d'évaluer la situation générale. Le NORAD peut ainsi avertir les décideurs des deux pays des menaces qui existent. Ce rôle est très bien accepté. Le NORAD a été prêt à l'accepter immédiatement, mais je pense que c'est grâce à la bonne collaboration de tous ceux qui acceptent de fournir au NORAD les outils dont il a besoin pour jouer ce rôle.

Mme Cheryl Gallant: Comment prévoyez-vous laisser votre empreinte personnelle sur les Forces canadiennes pendant votre mandat de chef d'état-major de la Défense?

Gén Thomas Lawson: Maintenant que nous nous sommes retirés de l'Afghanistan, tant que nous n'assumons pas de rôle de combat — même si nous nous tiendrons prêts au cas où le gouvernement aurait besoin que nous défendions les intérêts canadiens —, nous avons l'occasion de mettre l'accent sur d'autres aspects fondamentaux de la stratégie de défense *Le Canada d'abord*, soit de nous attarder davantage à l'Arctique; d'ouvrir un port à Nanisivik; d'ouvrir un centre de formation arctique à Resolute Bay; de favoriser les véhicules aériens sans pilote; de travailler à la surveillance et à la reconnaissance dans le but de recueillir des renseignements; et comme nous en avons parlé, de tenir compte de tout cela dans les opérations régulières de l'armée, de la marine et des forces aériennes afin de mettre l'accent sur l'interopérabilité.

[Français]

Le président: Madame Moore, vous avez la parole.

Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD): Merci, monsieur le président.

Dernièrement, des centres de recrutement ont été fermés dans certaines régions du Nord du Québec et de l'Ontario, dont Rouyn-Noranda, Thunder Bay, North Bay et Sault Ste. Marie, mais aussi dans d'autres régions du Nord du Canada, notamment à Yellowknife. Cela laisse un vide pour ce qui est des centres de recrutement. La présence des Forces canadiennes, particulièrement de la réserve, se fait de plus en plus ténue dans ces régions. Par exemple, le Régiment du génie de combat de Rouyn-Noranda a été fusionné avec celui de Montréal. Comme il devient un détachement, il perd de l'autonomie.

Ces régions servent souvent d'intermédiaires quand il s'agit d'avoir accès à l'Arctique canadien. Comme on le sait, l'Arctique est de plus en plus important pour le Canada en termes de ressources, de territoire et d'ambitions. Les Forces canadiennes sont de plus en plus impliquées dans l'Arctique pour ce qui est de la présence militaire.

Comment prévoyez-vous garder la communauté militaire vivante dans ces régions intermédiaires du Nord du Québec et de l'Ontario?

Comment allez-vous vous y prendre, compte tenu des compressions, pour maintenir le lien avec la communauté et s'assurer que ces régiments restent vivants?

Comment envisagez-vous le rôle des Forces canadiennes dans l'Arctique au cours des prochaines années? Que prévoyez-vous en matière d'investissements en personnel et de fonds disponibles?

Gén Thomas Lawson: Je vous remercie de la question.

• (1620)

[Traduction]

Vous soulevez un point très important. Nous devons rester en contact avec les Canadiens, même si cette présence est de plus en plus difficile à maintenir en raison des pressions budgétaires qui s'exercent sur nous, des compressions de personnel, etc. Vous mentionnez le nord de l'Ontario et du Québec, mais le problème dépasse largement ces frontières. Nous aimerions que le nombre de nos rangers dépasse le cap des 5 000. Les Forces armées canadiennes auraient besoin de 4 000 à 5 000 personnes, qui seraient représentatives de toutes nos régions et de toutes nos origines culturelles.

En fait, les nouvelles sont plutôt bonnes à cet égard. Grâce à tous les efforts que nous avons déployés pour améliorer nos outils de recrutement en ligne, nous constatons que la majorité des personnes qui manifestent leur intérêt à se joindre aux Forces armées canadiennes réussissent à trouver de l'information très détaillée en ligne et qu'elles reçoivent des réponses très rapidement. Bref, pour chacun des 4 500 postes que nous cherchons à combler, que nous allons combler cette année, il y a environ 8 candidats.

Nous devons faire preuve d'une grande prudence, parce que cela témoigne de la sensibilité actuelle à l'économie et au combat au sein des Forces armées canadiennes, une sensibilité qui ne sera peut-être pas là dans les prochaines années. Autrement dit, il ne faut jamais rien tenir pour acquis en ce qui concerne le recrutement. Cela dit, nous sommes extrêmement bien positionnés pour atteindre notre objectif stratégique cette année et les années suivantes. Nous trouvons que les ressources en ligne nous aident beaucoup à avoir un rayonnement jusque dans les régions que nous n'arrivions pas à atteindre lorsque nous n'avions que de petits centres de recrutement dans les villes du Nord que vous avez nommées, en Ontario et au Québec, mais ailleurs au pays aussi.

[Français]

Mme Christine Moore: Est-ce que des évaluations régulières sont réalisées pour s'assurer, par exemple, qu'on ne laisse pas une région s'échapper, si je peux m'exprimer ainsi? Il s'agit d'éviter que dans quatre ou cinq ans, on se rende compte que ce processus n'a pas fonctionné et qu'une région a perdu des effectifs, par exemple pour ce qui est de son régiment de réserve.

[Traduction]

Gén Thomas Lawson: Nous faisons le suivi des endroits d'où viennent les recrues de chaque province et nous repérons les déséquilibres, qui s'expliquent probablement assez facilement par la réalité économique de certaines provinces qui souffrent plus que d'autres, et nous remarquons que tout cela est très cyclique.

Cela dit, je crois qu'en général, tant que nous réussissons à nous acquitter de notre mandat d'atteindre un bon équilibre entre les groupes linguistiques, nous sommes satisfaits. Nous parvenons à maintenir un équilibre dans les groupes des officiers et des sous-officiers, donc nous sommes très contents de ces résultats.

[Français]

Le président: Merci, madame Moore. Votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Monsieur Strahl, la parole est à vous.

M. Mark Strahl (Chilliwack—Fraser Canyon, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous félicite de votre nouveau rôle, général.

Il ressort des témoignages des derniers mois que nous n'avons pas nécessairement besoin de nous préparer à une guerre comme celle que nous venons de mener, mais que nous devons tenir compte des nouvelles menaces qui pointent à l'horizon. L'un des thèmes récurrents, c'est la sécurité du cyberspace, les cybermenaces.

Que prévoyez-vous faire pour assurer la sécurité à cet égard? Est-ce que cela fait partie de vos objectifs futurs? Convenez-vous qu'il faut en faire davantage pour nous préparer à cet égard?

Gén Thomas Lawson: En effet, les cybermenaces ont l'attention des Forces armées canadiennes. De manière générale, bien sûr, elles sont du ressort de la Sécurité publique, mais nous sommes des partenaires dans cette lutte. Une bonne partie de notre arsenal se fonde sur l'infrastructure des technologies de l'information, et nous constatons que si ces technologies ne sont pas de plus en plus vulnérables, elles sont certainement soumises à de plus en plus d'attaques externes.

Nous y portons attention. Cependant, je pense que tous nos alliés ont conscience du fait que nous tirons de la patte et que nous devons procéder à un rattrapage. Il y a deux ans, les Forces armées canadiennes ont créé un nouveau poste de directeur général des cyberopérations, et c'est le brigadier-général Greg Loos qui en est le titulaire. Il mène sans relâche des pourparlers constructifs avec le général Alexander, qui dirige le cybercommandement des États-Unis. D'après mon expérience au NORAD, j'ai l'impression qu'ils ont probablement cinq ou six ans d'avance sur nous en la matière.

Tout le monde essaie d'évaluer la nature exacte des menaces qui pèsent sur nous et ce que nos lois nous permettent de faire. Vous savez sans doute qu'il y a une cyberpolitique qui guide nos stratégies d'avenir, et cela ne s'applique pas seulement à la Sécurité publique, mais à tous les ministères, dont le ministère de la Défense nationale. Je crois que nous pouvons être rassurés par le fait que nos systèmes les plus sûrs sont bien protégés contre les cyberattaques.

Cependant, il n'y a pas de système parfaitement à l'abri de toutes les attaques, et les attaques peuvent venir du cyberspace, comme d'une personne qui est dans le coup. Il y a divers aspects à la cybersécurité, et nous y réfléchissons de plus en plus, avec nos alliés.

• (1625)

M. Mark Strahl: Merci.

Général, je suis persuadé que vous savez que vous avez des souliers bien grands à chauffer, ceux du général Walt Natynczyk. Je dois vous dire que je suis content de vous le dire à vous plutôt qu'on me le dise à moi.

J'ai toujours apprécié l'attention personnelle que le général Natynczyk portait à la santé mentale des hommes et des femmes sous son commandement. Nous amorçons actuellement une étude sur les soins offerts à nos membres malades ou blessés, et j'aimerais savoir ce que vous en pensez. Prévoyez-vous, dans votre rôle, poursuivre le bon travail du général Natynczyk à cet égard?

Gén Thomas Lawson: C'est l'une de mes grandes priorités, et l'une des quatre que j'ai nommées. La santé mentale, en particulier, est un domaine dans lequel nous avons réalisé de grandes avancées. Certains de nos principaux alliés reconnaissent les traumatismes liés au stress opérationnel et la stratégie canadienne pour soigner les personnes qui en souffrent. Ils viennent voir ce que nous faisons.

Nos soins ne sont pas parfaits, et nous le savons. L'ombudsman et le vérificateur général nous ont fait des commentaires qui montrent que nous pouvons nous améliorer. Dans l'ensemble, je peux dire toutefois que les unités interarmées de soutien au personnel se sont

beaucoup améliorées partout au pays. Elles concentrent les services en un seul endroit, alors qu'avant, il fallait s'adresser à plusieurs unités différentes pour obtenir du soutien ou tout ce dont on pouvait avoir besoin lorsqu'on revenait blessé d'une manière ou d'une autre d'un théâtre de guerre. Maintenant, il suffit de s'adresser à un gestionnaire de cas d'une unité interarmées de soutien du personnel. C'est un immense pas en avant.

Je pense que l'une des choses les plus positives qui demeurera l'une de mes grandes priorités, c'est notre aptitude à réduire la stigmatisation associée à la santé mentale. Lorsque nos membres admettent qu'un traitement précoce peut se faire sans stigmatisation et permettre un rétablissement rapide pour retourner pleinement au combat, nous constatons que les taux de succès sont beaucoup plus élevés. Nous voyons le fruit de ces efforts, et les investissements en ce sens ont augmenté considérablement au cours des dernières années.

Nous n'avions pas l'habitude de constater autant de traumatismes liés au stress opérationnel avant. Même si nous ne sommes plus au combat, et je suis revenu depuis un an, nous ne constatons pas encore de déclin dans le nombre de traumatismes liés au stress opérationnel. C'est une chose que nous commençons à comprendre, ces traumatismes continuent de se manifester longtemps après que nos soldats, nos marins et les membres de nos forces aériennes soient revenus des endroits où ils ont subi un grand stress.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Je tiens à vous dire que vous relevez tous les deux votre nouveau défi avec brio.

Madame Leslie, c'est votre tour.

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Merci, monsieur le président. Je vais donner mon temps à M. Harris.

Le président: Monsieur Harris.

M. Jack Harris: Merci, monsieur le président.

Merci, madame Leslie.

Général Lawson, je vais aborder brièvement le sujet des F-35, compte tenu de leur importance pour la prochaine génération, de votre propre aveu. Vous avez laissé entendre que les contrats avaient été préparés à l'aveugle, sans mention d'aéronefs particuliers, pourtant, selon notre expérience des avions de recherche et de sauvetage à voilure fixe, il n'y a bien sûr qu'un d'aéronef qui réponde aux exigences. Elles semblent d'ailleurs avoir été rédigées en fonction de cet aéronef, donc nous avons dû retourner à la planche à dessin.

Dans le cas des F-35, bien sûr, l'énoncé des besoins n'a pas été rédigé avant juin 2010, après plusieurs années de discussion, principalement avec Lockheed Martin, et après quelques rencontres avec d'autres concurrents. Bien sûr, il n'y avait qu'un avion qui répondait aux critères. On a découvert que les caractéristiques d'un casque particulier unique aux F-35 faisaient partie des critères, il y a donc beaucoup de personnes mécontentes de la situation, et le contrat a été accordé six semaines plus tard.

Si comme vous le dites, toutes les options demeurent vraiment ouvertes, il faut absolument que les comparaisons avec ce que nous ont dit d'autres fabricants... La furtivité est importante, mais c'est l'un des nombreux facteurs essentiels pour survivre en cas de guerre. En tant que pilote, vous le savez bien. La rapidité, la capacité d'interception, la furtivité, la plus basse altitude à laquelle l'avion peut voler, sa manoeuvrabilité, etc. Pour bon nombre de ces aspects, le fabricant clame sa supériorité. Donc si les options sont vraiment toutes ouvertes, faut-il vraiment réévaluer vos besoins à la lumière des produits disponibles aujourd'hui et faut-il nous demander s'il serait envisageable de constituer deux flottes? Si toutes les options sont envisagées, cette dernière doit l'être aussi. Est-ce vraiment ce qui va arriver?

•(1630)

Gén Thomas Lawson: Je dois admettre mon ignorance quant à la façon exacte dont le secrétariat traite les différentes options. Ce que vous proposez semble très raisonnable, mais j'ai entendu le ministre des Travaux publics affirmer dans les médias que l'énoncé des besoins serait mis de côté pendant que le secrétariat fait son travail.

Je dois bien sûr ajouter que les Forces armées canadiennes vont nous faire des recommandations sous la forme d'énoncé des besoins opérationnels et nous prodiguer des conseils sur les options qui s'offriront à nous. Ce sera notre rôle.

M. Jack Harris: Merci. J'espère que vous avez raison. Nous allons suivre l'évolution de ce dossier de près, bien entendu.

Je vais maintenant aborder un autre sujet qui m'intéresse au plus haut point depuis de nombreuses années, c'est-à-dire l'Arctique, que vous avez déjà mentionné. Il y a un article qui a été publié récemment sur la recherche et le sauvetage dans l'Arctique, sur les besoins que le Canada n'arrive pas tout à fait à combler et sur le nouveau traité que nous venons de signer avec le Conseil de l'Arctique.

L'un des sujets dont j'ai souvent parlé au cours des dernières années, c'est l'idée du temps de réaction, du temps qu'il nous faut pour décoller. Je sais que vos CF-18 peuvent décoller dans un délai de cinq minutes en cas d'alerte de haut niveau. Nous parlions, avant la séance, d'un pilote de chasse qui court pour embarquer dans un avion. C'est le genre de situation où ils doivent courir.

Nous avons des avions de recherche et de sauvetage à voilure fixe et des hélicoptères Cormorant qui sont censés pouvoir décoller en une trentaine de minutes, entre 8 heures et 16 heures, du lundi au vendredi, et en deux heures en dehors de ces heures. Nous en avons débattu au comité.

J'ai récemment porté à l'attention de la Chambre le fait que la Suède venait de signer un nouveau contrat avec AgustaWestland, si je ne me trompe pas, le fabricant des Cormorant, pour un différent type d'avion. Ce pays, vingt fois plus petit que le nôtre, dont la population représente le cinquième de la nôtre, a cinq principaux lieux de décollage pour la recherche et le sauvetage. Il a des hélicoptères et des avions à voilure fixe. Il a un délai de réaction de 15 minutes à toute heure de la journée, tous les jours. J'ai l'impression que nous sommes loin derrière cette norme internationale.

D'autres pays, comme les États-Unis et l'Australie, ont un délai d'intervention de 30 minutes en tout temps. Est-ce une chose qu'il faudrait évaluer, à votre avis, ou croyez-vous que nos paramètres actuels soient satisfaisants? Je sais que vous venez de la force aérienne, donc vous connaissez bien la situation. Nous devons améliorer notre bilan dans l'Arctique. Il faut quatre heures pour faire

venir un Cormorant de Gander à Inuvik. C'est très long pour des missions de recherche et de sauvetage destinées à sauver des vies.

Le président: Monsieur Harris, vous n'avez plus de temps.

Je vous demande encore une fois, général, de répondre aussi brièvement que possible.

Gén Thomas Lawson: D'accord. Je remercie le député pour sa question.

C'est une considération très importante et les Forces armées canadiennes soupèsent continuellement tous les aspects de la question — le temps qu'il fait, l'équipement à notre disposition, le nombre d'équipages que nous pouvons déployer. Je pourrais faire ressortir deux choses en comparaison avec la Suède — je crois que c'est l'exemple que vous avez utilisé. Je pense d'abord que notre situation géographique est très différente de la leur pour les motifs que vous avez vous-même mentionnés. Le Canada s'étend sur 18 millions de milles carrés alors que le territoire suédois a une superficie beaucoup plus petite. Alors, nous menons des opérations en sachant au départ qu'elles pourraient durer de 12 à 14 heures et nous devons nous doter d'aéronefs et d'autres capacités en conséquence.

J'ajouterais que j'ai été à la tête de la délégation canadienne lors des négociations du traité sur la recherche et le sauvetage dans les zones arctiques auquel vous avez fait allusion. J'ai alors appris avec beaucoup d'intérêt que le Canada est un modèle d'excellence parmi les huit nations signataires pour ce qui est de la capacité d'intervention dans l'Arctique. C'est là-bas que je me suis rendu compte que nous étions à peu près le seul pays à pouvoir envisager de telles actions. Ce n'est pas pour rien que les autres pays souhaitent travailler en partenariat avec nous. Ils estiment qu'il y a beaucoup plus de chances que le Canada puisse venir en aide à l'un des leurs dans la région du cercle arctique que l'inverse se produise. Cela en dit long sur les liens d'amitié et de partenariat dans le cadre de ce traité.

•(1635)

Le président: Monsieur Chisu, vous avez la parole.

M. Cornéliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, général, de votre comparution devant notre comité. Je tiens à vous féliciter pour votre excellente carrière militaire et pour votre récente nomination.

Vous avez combiné avec beaucoup de succès au service de notre pays deux professions de grand renom: celle des armes et celle du génie, et j'ai tout lieu de m'en réjouir. Je suis convaincu que vous saurez faire bon usage des principes de génie dans votre important rôle de chef-d'état major de la Défense.

Cela m'amène aux questions suivantes. En votre qualité d'ancien commandant du Collège militaire royal, pourriez-vous nous dire quel est selon vous le facteur le plus important dans la formation des militaires et quelle est la meilleure façon de nous assurer que cette formation produise des officiers efficaces et efficaces pour l'avenir?

Gén Thomas Lawson: Pour être tout à fait honnête avec vous, je dois vous avouer que je n'ai véritablement appliqué les principes acquis dans le cadre de ma maîtrise en génie électrique qu'à titre d'enseignant au CMR — si l'on fait exception du câblage électrique de mon sous-sol, un travail qui allait même au-delà de mes compétences.

Des voix: Oh, oh!

Gén Thomas Lawson: Pour ce qui est du facteur le plus important en matière d'éducation, je vous dirais que j'en suis vraiment venu à penser, même à titre d'ingénieur, que c'est le juste équilibre. Selon moi, c'est précisément parce que nos deux collèges militaires royaux offrent une éducation très équilibrée qu'ils ont pu former autant de chefs de file qui ont connu de brillantes carrières. Il faut que chacun apprenne à réfléchir en s'appuyant non seulement sur les principes rigoureux du génie mathématique, mais aussi sur une pensée plus abstraite permettant d'en arriver à des solutions originales qui ne vont pas nécessairement vous apparaître sur l'écran d'une calculette.

Comme ces deux modes de pensée doivent se combiner, je vous dirais sans doute que c'est l'équilibre qui importe surtout.

M. Cornéliu Chisu: Général, le Canada a un historique long et varié d'engagement dans les affaires internationales. Selon vous, y a-t-il des aspects de l'engagement militaire, que ce soit pour le maintien de la paix ou dans le cadre de missions conjointes avec nos alliés, pour lesquels la participation des Forces canadiennes n'est plus vraiment possible?

Gén Thomas Lawson: Si je comprends bien votre question, vous voulez savoir s'il y a certaines missions pour lesquelles le Canada ne possède pas nécessairement les capacités requises.

Il y a quelque chose de vraiment impressionnant au sujet des capacités militaires du Canada. Même si nos effectifs ont été réduits pour dépasser à peine les 50 000 au cours des dernières décennies, nous avons réussi à maintenir un certain niveau de capacité dans à peu près tous les secteurs. Nous avons été privés de sous-marins pendant un moment, et nous en avons maintenant. Nous n'avons plus que quelques tanks, mais la situation s'est replacée, et c'est la même chose pour les hélicoptères Chinook de transport lourd. On peut donc affirmer que nous avons encore notre mot à dire à l'égard de presque toutes les capacités développées par nos alliés.

Même si nos voies d'approvisionnement se rétrécissent, on peut se réjouir du fait que l'on continue à me demander et à demander au ministère de la Défense nationale d'assurer le maintien de toutes ces capacités. Le message est donc clair. Le gouvernement actuel et ceux qui l'ont précédé se sont toujours dotés d'une force équilibrée et polyvalente, prête au combat dans différents rôles et pouvant offrir, surtout dans le cadre d'une alliance, une capacité d'intervention très concrète à peu près n'importe où et dans toutes les situations où elle peut être requise.

• (1640)

Le président: Il vous reste une minute.

M. Cornéliu Chisu: Dans le même ordre d'idée, Général, je reviens un peu à la question de l'éducation au Collège militaire royal et de la formation des ingénieurs. J'ai moi-même servi au sein d'une unité de génie. J'ai pu constater que nous éprouvons certaines difficultés dans les missions outre-mer, tant pour le maintien de la paix que pour les opérations de combat, relativement aux compétences en génie, le génie construction par exemple. Comme vous le savez, les Forces britanniques permettent à leurs ingénieurs de pratiquer leur profession avant de les réintégrer dans une unité de génie construction.

Que pourrions-nous faire selon vous pour atténuer ces problèmes au sein de nos forces?

Gén Thomas Lawson: Monsieur Chisu, je sais que vous avez servi comme ingénieur en Afghanistan et je tiens à vous remercier pour toutes vos années de service.

Lorsque l'économie est en santé, les ingénieurs sont souvent très recherchés. Comme nous avons pu en former un bon nombre au Collège militaire royal du Canada, nous pouvons compter sur une excellente capacité en génie construction et en génie de combat. Vous y avez d'ailleurs déjà contribué. Cette capacité demeure solide, même si ce n'est pas nécessairement le cas pour certains de nos alliés et partenaires, ce qui témoigne de l'importance d'un partenariat qui nous permet de mettre à contribution les capacités que nous procure notre formation et nos antécédents pour aider d'autres forces moins bien nanties en la matière.

Le président: Merci.

[Français]

Nous poursuivons avec M. Brahmi. Vous disposez de cinq minutes.

M. Tarik Brahmi (Saint-Jean, NPD): Merci, monsieur le président.

Général, après M. Chisu, vous allez malheureusement devoir passer encore les cinq prochaines minutes avec un ingénieur en génie électrique.

Je voudrais d'abord vous féliciter de votre nomination ainsi que de votre participation aux célébrations du 60^e anniversaire du Collège militaire royal de Saint-Jean, il y a quelques semaines.

À ce propos, j'ai eu la chance de participer à cet événement. Chaque fois que je rencontre des anciens élèves et des élèves actuels du Collège militaire royal, on me parle d'une dégradation constante de la situation du français parmi les étudiants.

On me parle aussi du recrutement des francophones. Le Collège militaire royal de Saint-Jean a de plus en plus de difficulté à trouver des étudiants pour les postes réservés à des francophones. Il semble que ce ne soit pas à cause d'un manque de volonté d'accueillir des étudiants francophones, mais plutôt parce qu'il n'y en a pas suffisamment.

Vous avez été directeur du Collège militaire royal de Kingston. Avez-vous observé au cours des années un manque d'intérêt de la part des étudiants francophones pour la carrière militaire? Comment allez-vous, dans le cadre de vos nouvelles fonctions, essayer de renverser cette tendance?

[Traduction]

Gén Thomas Lawson: Merci beaucoup pour la question.

Je crois que vos propos démontrent bien l'importance du Collège militaire royal dans la formation de nos jeunes officiers, non seulement pour les francophones qui le fréquentent, mais aussi pour les anglophones qui vont à St-Jean pendant un certain temps, y apprennent le français, et reviennent au CMR de Kingston avec ce nouveau bagage de compétences.

Je n'ai qu'à penser aux gens que j'ai moi-même côtoyés. Lorsque j'étais chef d'État-major adjoint de la Force aérienne, mon patron était le lieutenant-général André Deschamps, qui vient d'une petite ville du Québec. Nous avions tous les deux piloté des CF-104 30 ans auparavant. Le nouveau chef d'État-major de la Force aérienne est le lieutenant-général Yvan Blondin. Nous avons tous les deux été pilotes de F-18 pendant une longue période. Lorsque j'ai quitté le NORAD, mon remplaçant a été le lieutenant-général Alain Parent, lui aussi en provenance d'une petite ville québécoise. Je crois que nous sommes parvenus à assurer un très bon équilibre dans les rangs supérieurs.

Je pense que vous traitez aussi de l'importance de maintenir dans nos collèges militaires une certaine norme d'enseignement qui nous permettra de consolider cet équilibre que nous avons pu atteindre. Il y a un élément fort encourageant que je souhaiterais souligner concernant le Collège militaire royal. Moins de 3 p. 100 des cadets qui obtiennent leur diplôme ne sont pas effectivement bilingues, et ils sont nombreux à dépasser ce niveau. C'est un très bon indicateur et un excellent point de départ pour tendre vers cet équilibre si important, comme vous l'avez dit vous-même.

• (1645)

[Français]

M. Tarik Brahm: Quand je vais au Collège militaire royal, et j'y vais souvent, je discute avec des élèves officiers qui me disent que même les étudiants qui reçoivent des notes positives pour les examens ne maîtrisent pas du tout la langue française. Les notes ne sont pas révélatrices de leurs capacités réelles à pouvoir travailler en français. Vous contredisez donc ce que me disent les élèves officiers que je rencontre.

Gén Thomas Lawson: J'espère que non.

[Traduction]

Je crois que les niveaux de bilinguisme établis par la fonction publique sont les mêmes pour les militaires et les fonctionnaires. Il va de soi que ceux qui parviennent à atteindre ces niveaux le font en étant convaincus qu'ils satisfont ainsi à une norme très rigoureuse. C'est justement pour parvenir à ces niveaux de bilinguisme, que les anglophones consacrent des centaines d'heures à l'apprentissage du français au Collège militaire royal pendant que les francophones font de même pour l'anglais.

Quant à des cas particuliers qui laisseraient entendre que la qualité n'est pas nécessairement au rendez-vous lorsque ces niveaux sont atteints... Je n'ai jamais entendu parler de telles choses et je ne sais pas trop ce que je pourrais vous dire de plus à ce sujet. Je sais que la norme est plus élevée encore pour les colonels et les généraux; elle correspond alors au niveau universitaire, soit la cote CBC de la fonction publique. Il est question ici d'un niveau de qualité qui n'a jamais été remis en doute. En tout cas, c'est du moins ce que je croyais jusqu'à maintenant.

Le président: Merci. Vous n'avez plus de temps.

Monsieur Norlock, à vous la parole.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à notre témoin de comparaître devant nous aujourd'hui. C'est toujours bon de renouer avec de vieilles connaissances. Je me réjouis également de savoir que le grand patron connaît bien la base aérienne la plus importante du Canada, celle de la 8^e escadre de Trenton. J'ai ainsi bon espoir qu'il saura de quoi je parle si jamais je dois lui écrire.

Comme vous le savez, général, la Défense nationale travaille actuellement à l'acquisition de nouveaux équipements. Je parle d'acquisition, mais je crois que nous avons déjà pris livraison de 70 ou 75 p. 100 des nouveaux Hercules de modèle J. Si ne m'abuse, nous avons aussi reçu quelques Chinooks, des hélicoptères Cyclone et des véhicules de patrouille blindés tactiques. Les navires construits dans le cadre de notre Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale nous arriveront bientôt. Selon vous, quel sera l'impact de toutes ces capacités nouvelles sur nos forces armées canadiennes? Pensez-vous que cela va changer notre rôle sur la scène mondiale?

Gén Thomas Lawson: Monsieur le président, je vais d'abord répondre à la dernière partie de la question.

Je ne crois pas que le rôle du Canada sur la scène internationale va changer; je pense qu'il sera renforcé.

Nous avons été capables d'utiliser avec une grande efficacité nos équipements vieillissants. Vous avez parlé des Cyclones qui nous ont été livrés, monsieur Norlock. Quelques-uns d'entre eux font actuellement l'objet de travaux au sol. On ne les a pas encore utilisés dans le cadre d'opérations en vol, mais ça viendra. D'ici là, le travail formidable encore accompli au moyen des bons vieux Sea King est très impressionnant. Nos Sea King sont vraiment en bon état. Dans bien des cas, il faut bien sûr mettre les bouchées doubles pour les maintenir en état de vol, mais ils fonctionnent toujours. Ils continuent d'approvisionner les navires en mer. Le F-18 prend lui aussi de l'âge. Il nous a été d'une très grande utilité en Libye et il contribue encore dans une large mesure à la protection de la souveraineté canadienne.

Je crois que le Canada s'est acquis une bonne réputation quant à l'utilisation de ses équipements. Nous en faisons un bon entretien pour maintenir leur capacité interopérative et pouvoir les utiliser avec beaucoup d'efficacité. Cela nous facilite grandement les choses quand vient le temps de mettre au rancart certains appareils. Les anciens modèles E que vous et moi avons si bien connus à Trenton sont désormais remplacés par les modèles J. Certains modèles H sont encore utilisés et fonctionnent toujours très bien. Ainsi, nous sommes beaucoup mieux en mesure de maintenir notre capacité.

D'autres équipements vont s'ajouter. Vous avez parlé des Chinooks; nous recevrons les premiers l'été prochain. Avec ces appareils, nous allons nous redonner une capacité dont nous disposons jadis avant de devoir louer des Chinooks de modèle D aux Américains pour la dernière portion de notre travail au sein de l'escadre aérienne en Afghanistan. Ils feront désormais partie de l'arsenal que nous pourrions utiliser pour les situations d'urgence au Canada comme en Amérique du Nord ainsi que pour les exigences établies par le gouvernement relativement aux forces expéditionnaires.

Je ne crois donc pas que notre rôle va changer. Je pense qu'il sera valorisé du fait que nous pourrions sans doute intervenir avec plus d'équipement, et ce, plus rapidement.

• (1650)

M. Rick Norlock: Formidable, je suis tout à fait d'accord avec vous.

J'ai une question sur un tout autre sujet.

Je crois que les négociations se poursuivent en vue du règlement du recours collectif relatif au Régime d'assurance-revenu militaire (RARM) des Forces canadiennes. Pourriez-vous expliquer au comité en quoi les changements apportés vont avoir une incidence sur les membres actuels des forces et les anciens militaires?

Gén Thomas Lawson: Je ne suis que partiellement au courant des discussions en cours concernant ce recours collectif et je pourrai fournir ultérieurement au comité les détails qu'il nous est possible de divulguer. Je suis désolé de ne pouvoir vous répondre maintenant au sujet de ces répercussions.

M. Rick Norlock: C'est une question qui a été soulevée devant nous.

Toujours concernant les soins à prodiguer, vous aviez deux priorités. Je crois que nous avons discuté de préparation avec le nouvel équipement. Pour aller dans le sens de la question de M. Strahl, j'ai visité la nouvelle clinique médicale pour les familles des Forces canadiennes tout près de la piste d'atterrissage à Trenton. Je me demande si vous pourriez nous parler davantage des investissements de nos forces en matière de soins de santé. Nous avons entendu à ce propos le chef du personnel médical, des cliniciens et bien d'autres témoins. Peut-être pourriez-vous nous donner un aperçu des mesures que vous comptez prendre pour continuer à offrir les soins nécessaires à nos hommes et nos femmes qui portent bravement l'uniforme.

Gén Thomas Lawson: Nous avons maintenant une infrastructure en place. Vous avez glissé un mot de la petite clinique familiale de la 8^e escadre, mais il y en a bien d'autres au pays. Comme vous le savez, compte tenu des nombreux déménagements, il est difficile pour les familles de demeurer sur une liste d'attente assez longtemps pour avoir accès à un médecin de famille, et ces petites cliniques comblent cette lacune en misant sur les capacités de la collectivité, comme c'est le cas à Trenton, où les professionnels de la santé viennent à la clinique pour s'occuper d'abord de la clientèle de la base militaire. C'est un gros plus pour les familles.

Il y a aussi les centres de ressources pour les familles qui offrent d'excellents services dans les situations de déploiement pour aider les familles d'une manière qui n'était pas vraiment accessible il y a 10 ou 15 ans.

Pour ce qui est des soins de santé en particulier, on recense pour l'ensemble des Forces armées canadiennes 36 cliniques médicales, 26 cliniques de santé mentale et 24 unités interarmées de soutien au personnel. Comme le disait l'ombudsman, c'est formidable que nous ayons pu mettre en place un tel réseau, mais le manque d'effectif dans certaines cliniques fait en sorte qu'il est difficile de respecter les normes établies. C'est notre prochain défi. Tout le pays vit une situation de pénurie, et c'est la même chose pour nous.

Nous redoublons d'effort en ce sens. Tout cela est fort encourageant, mais nous devons nous assurer de pouvoir continuer à agir pour réduire la stigmatisation à l'endroit des victimes du stress opérationnel. C'est l'une des choses dont je vais parler en visitant les escadres et les bases militaires de tout le pays.

M. Rick Norlock: Merci.

Le président: Monsieur Komarnicki, vous avez la parole.

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): J'ai seulement quelques questions.

Comme vous le savez, la conjoncture économique est telle que le gouvernement a dû prendre différentes mesures pour équilibrer le budget fédéral. Je me demandais si vous pouviez nous parler de quelques gains d'efficacité pouvant être réalisés par les Forces armées canadiennes afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif.

• (1655)

Gén Thomas Lawson: Dans le cadre d'une initiative fort prometteuse, l'équipe de renouvellement de la défense s'emploiera à trouver de nouveaux moyens de rationaliser nos processus. J'hésite à vous en parler davantage, car tout cela est tellement nouveau pour nous. Je peux toutefois vous dire que les possibilités de gains sont excellentes. Pas plus tard que cette semaine, le sous-ministre et moi-même, ainsi que le vice-chef d'état-major de la Défense et le coresponsable de notre équipe de renouvellement, avons rencontré à Toronto quelques-uns des chefs de file du monde des affaires au Canada qui ont dû vivre ces très difficiles transformations associées

au renouvellement des processus opérationnels. Le moment est venu d'agir et je vais vous expliquer pourquoi. Lorsque j'étais commandant d'escadre à Trenton, par exemple, je travaillais en vase clos. Je m'occupais non seulement des mesures très concrètes touchant nos Hercules, notre avion de recherche et sauvetage et nos C-17, mais je négociais aussi avec les délégués syndicaux. Si j'avais la formation voulue dans le premier cas, ce n'était pas aussi évident pour les négociations et j'ai dû apprendre très rapidement.

Il y a bien d'autres choses dont il faut s'occuper sur une base militaire et je pense que nous pourrions sans doute faire mieux encore. Plutôt que de travailler de façon cloisonnée, nous devrions adopter une approche de collaboration entre nos 27 bases et stations. Ce n'est que l'un des aspects opérationnels offrant selon nous d'excellentes perspectives en cas de rationalisation. Parmi les autres processus prêts pour un renouvellement, il y a ceux touchant l'infrastructure, le génie et les biens immobiliers.

Selon moi, c'est en agissant sur ces différents plans que nous pourrions réaliser les gains d'efficacité qui nous permettront de réinvestir dans du concret.

M. Ed Komarnicki: Cela étant dit, et compte tenu des efforts qui sont déployés pour agir sur l'autre élément de l'équation, sous quels aspects il faudra selon vous améliorer notre équipement pour répondre aux exigences futures des forces?

Gén Thomas Lawson: Le chef du développement des forces est le contre-amiral Ron Lloyd, un officier deux étoiles. Son équipe élabore sans cesse des recommandations à l'intention des forces armées après avoir étudié les zones de combat et les théâtres d'opérations où nous pourrions éventuellement avoir un rôle à jouer. L'équipe se penche actuellement sur 18 scénarios de la sorte. Elle module ses observations en fonction des conflits dont nous venons de sortir. Elle évalue les technologies nouvelles en matière de défense et renouvelle constamment ses recommandations. C'est notre Conseil de développement des capacités qui analyse ces recommandations. Les propositions retenues sont ensuite soumises à notre chef des programmes, le major-général Ian Poulter, qui peut donner son aval en nous mettant en garde quant à certaines limites à ne pas dépasser. C'est toujours la même recherche de l'équilibre qui a été le lot de tous les chefs d'état-major de la Défense depuis des temps immémoriaux dans les situations de croissance ou de décroissance budgétaire.

Les meilleures possibilités d'amélioration pour l'avenir au chapitre de l'interopérabilité semblent résider dans ce réseau de renseignement, surveillance et reconnaissance dont nous parlons. Cela pourrait prendre la forme de satellites, de drones, de liaisons et de réseaux de transmission, bref de toutes ces choses qui nous permettent d'avoir une meilleure idée de ce qui se passe au Canada comme sur le continent dans les situations de déploiement. Nous sommes très enthousiastes à la perspective des progrès considérables qui pourraient être réalisés dans ce secteur au cours des prochaines années.

M. Ed Komarnicki: Merci.

Je vais laisser la parole à M. Alexander.

M. Chris Alexander: Il y a deux cents ans, c'était la guerre de 1812 dont nous soulignons l'anniversaire cette année. Dieu merci, nous n'avons pas eu à défendre nos frontières depuis. En 1912, la crête de Vimy n'apparaissait même pas sur les écrans radars. Pourtant, ce tableau juste derrière vous témoigne de ce qui s'est passé là-bas. Il y a aujourd'hui sur notre planète de nombreux conflits et bien des zones de tensions potentielles. Nous savons que nos alliés européens ont malgré tout retranché 50 milliards d'euros à leurs budgets de défense au cours des cinq dernières années. C'est une situation préoccupante dans le contexte de l'OTAN. Selon tous les scénarios envisagés, nous croyons que les États-Unis vont également sabrer radicalement dans leur budget de défense. Nous l'avons pour notre part augmenté, mais nous le réduisons maintenant dans une certaine mesure dans notre quête de l'équilibre budgétaire. Est-ce que cela vous inquiète? Quelles nouvelles pressions devraient s'exercer sur le Canada au cours des prochaines années en raison de ce rééquilibrage des efforts au sein de l'OTAN?

• (1700)

Gén Thomas Lawson: Les compressions budgétaires seront toujours source de préoccupations pour les dirigeants militaires, surtout dans un monde qui semble plus hostile et incertain. Mais comme vous le dites, le Canada n'est pas dans une situation unique. Tous nos alliés sont dans la même situation. Au cours des six dernières années, notre budget est passé d'environ 14 milliards de dollars à quelque 21 milliards de dollars. Comme on l'a fait remarquer, une partie de cette somme a été affectée à de nouvelles flottes. Par conséquent, vous ne pouvez pas revenir à l'ancien budget, puisque les nouvelles flottes viennent avec un budget augmenté pour les opérations et la gestion. Or, il y a un message encourageant pour nous que d'autres dans une situation semblable n'ont pas. Comme vous le savez très bien, les forces britanniques ont subi des compressions très importantes qui ont affecté leurs capacités. Récemment, ils ont laissé tomber leurs aéronefs de patrouille à long rayon d'action. En fait, durant la guerre en Libye, on a demandé au Canada de fournir ses Aurora pour compenser la perte de capacités d'autres pays.

Certes, je suis très préoccupé par la diminution du budget, puisqu'il est fort possible que nous soyons appelés à participer à des efforts alliés. Toutefois, je suis encouragé par la façon dont j'ai reçu l'ordre de le faire, c'est-à-dire par des économies. Ce ne sera pas facile, mais nous le ferons. Je suis de plus en plus certain des secteurs où nous pourrions effectuer ces économies dans l'avenir.

Le président: Merci.

Nous avons terminé la deuxième série de questions. Nous allons entreprendre la troisième, au cours de laquelle chaque partie aura encore cinq minutes.

Monsieur Harris.

M. Jack Harris: Merci.

Général, vous venez de mentionner les O et M, qui impliquent un besoin de soutien et un état de préparation. L'Union des employés de la Défense nationale s'est plainte que les forces donnaient en sous-traitance des tâches qu'effectuaient autrefois ces employés, ce qui aurait entraîné des dépenses beaucoup plus importantes. Je viens de lire un rapport dans lequel on déplore que les O et M laissent à désirer à la Défense nationale, ce qui pourrait affecter l'état de préparation.

N'est-ce pas contre-productif? Êtes-vous disposé à vous pencher sur ce dossier, pour voir si on ne dépense pas plus d'argent en confiant à la sous-traitance des tâches qui pourraient être réalisées à moindre coût par les employés en place?

Gén Thomas Lawson: Je vous remercie de votre question.

Je ne suis pas au courant des rapports qui disent que les contrats que nous avons accordés ont occasionné plus de dépenses que si nous étions restés avec notre ancienne capacité.

M. Jack Harris: Je vais vous en remettre une copie.

Gén Thomas Lawson: Merci.

Toutefois, je crois fermement qu'à mesure que nous réduirons les contrats dans le cadre de notre plan d'action de réduction de la dette, nous devrons examiner toutes les options qui nous permettront de maintenir cette portion de la capacité, si elle doit être maintenue.

Si on peut montrer que cela faisait partie des services de soutien, alors nous aurons fait un pas en avant et nous serons devenus plus efficaces. Mais très peu de choses qui ont été données en sous-traitance ou qui ont été proposées faisaient exclusivement partie du soutien et nous permettraient de devenir plus efficaces. Par exemple, nous avons donné en sous-traitance la formation des pilotes il y a 10 ou 15 ans. Ce contrat arrivera à échéance en 2020. Nous examinerons toutes les options qui sont disponibles dans ce domaine également.

M. Jack Harris: Merci, général.

Vous avez dit que le bien-être des Forces canadiennes est très important. Le Comité des griefs des Forces canadiennes permet de régler les litiges et d'améliorer le moral. Toutefois, un problème est apparu dans le cadre d'une étude que le comité a réalisée il y a quelques années. En effet, en votre qualité de chef d'état-major de la Défense, vous êtes la dernière instance dans le règlement des griefs; or, vous n'avez pas le pouvoir d'autoriser le versement d'une indemnité de 500 \$. Vous n'avez pas le pouvoir financier nécessaire. Est-ce un problème, selon vous? Cherchez-vous à changer cela?

• (1705)

Gén Thomas Lawson: Dans ce domaine, je suis les politiques qui ont été élaborées et auxquelles je dois me conformer.

M. Jack Harris: Permettez-moi de vous dire, monsieur, qu'on considère que ce problème est très important. Je vais vous donner un exemple.

Le programme de remboursement des pertes immobilières est destiné à ceux qui sont forcés de déménager à la suite d'une nouvelle affectation et qui subissent des pertes à cause d'une dépression du marché immobilier. Ils peuvent perdre 60 000, 70 000 ou 80 000 \$ depuis l'achat jusqu'à la vente de la propriété. Ils ne peuvent pas obtenir... Même si la politique est censée prévoir jusqu'à 15 000 \$ s'il y a eu une légère variation sur le marché, et si le marché a fluctué de 20 p. 100, c'est 100 p. 100...

Or, on me dit que parmi les 150 personnes qui ont demandé un remboursement au cours des cinq dernières années, aucune n'a vu sa demande approuver, même si l'ancien CEMD avait approuvé le remboursement prévu par la politique.

Cette situation me paraît problématique. Seriez-vous prêt à examiner ce dossier et voir si quelque chose peut être fait à ce sujet?

Gén Thomas Lawson: Vous parlez, bien sûr, des paiements à titre gracieux...

M. Jack Harris: Non. Il s'agit d'une politique, d'une indemnité qui est censée être offerte aux soldats qui sont déplacés d'un endroit à l'autre. Ils sont forcés de vendre leur résidence familiale dans un marché et s'installer ailleurs. Les pertes immobilières sont censées être assumées par les Forces canadiennes parce que ce sont elles qui ont exigé le déménagement, et le marché s'est déprécié.

Dernièrement, nous avons observé des fluctuations importantes sur les marchés de l'habitation partout au pays. On me dit que pratiquement personne n'obtient le remboursement total de ses pertes parce que le Conseil du Trésor ou quelqu'un d'autre a décidé que les marchés n'étaient pas déprimés au Canada, même si le contraire peut être démontré.

Alors, même si le CEMD accepte le dénouement d'un grief dans ce cas, cela ne sert à rien parce que quelqu'un d'autre s'occupe du dossier.

Il est évident que vous ne connaissez pas les détails, mais seriez-vous prêt à examiner cette question et voir si quelque chose peut être fait à ce sujet?

Gén Thomas Lawson: Je suis bien au fait de la politique sur les pertes immobilières, mais je ne suis pas au courant des chiffres que vous avez donnés. Toutefois, je suis au courant des griefs qui m'ont été présentés. En fait, ce dont vous parlez, c'est le pouvoir du CEMD d'accorder un paiement à titre gracieux à la suite d'un grief auquel il fait droit.

C'est limité, et c'est pourquoi je dois répéter que ce dossier a été examiné par mon prédécesseur. La question a été soulevée et on nous a dit d'accepter les limites des pouvoirs donnés.

Le président: Votre temps d'intervention est écoulé.

Monsieur McKay.

L'hon. John McKay: Merci, monsieur le président.

J'ai eu le temps de réfléchir à votre réponse. Pour dire vrai, vous m'avez pris par surprise en disant que la ministre des Travaux publics ne vous avait pas demandé de reformuler l'énoncé des besoins; par conséquent, dans un avenir prévisible, les décisions seront prises en fonction de l'énoncé des besoins actuel.

Ce qui me trouble à propos de l'énoncé des besoins actuel et peut-être de l'énoncé futur, c'est la furtivité. Est-ce une obligation de haut niveau... Est-ce une condition *sine qua non* pour le chasseur de la nouvelle génération?

Gén Thomas Lawson: En soi, la furtivité est une qualité, alors on ne peut pas écrire seulement que la furtivité est une exigence. On peut écrire qu'un certain niveau de furtivité est nécessaire, et par conséquent, on ne peut écrire que l'aéronef doit être furtif.

L'hon. John McKay: Y a-t-il un seul aéronef qui répond à la norme de furtivité établie dans l'énoncé des besoins?

Gén Thomas Lawson: Non.

L'hon. John McKay: Il y a plus d'un aéronef qui peut répondre à cette...

Gén Thomas Lawson: Tous les aéronefs, même ceux de la quatrième génération, offrent un certain niveau de furtivité.

L'hon. John McKay: D'accord, merci. Cette précision est utile.

L'autre question qui se pose constamment, en particulier en ce qui a trait au F-35, c'est le profil militaire du Canada en tant que pays, en particulier quand on songe à la furtivité. On se demande pourquoi le Canada a besoin d'appareils furtifs puisque, en général, nous ne dirigeons pas les missions. Même en Libye, nous n'avons pas dirigé la mission. Ce sont habituellement les Américains ou les Britanniques qui le font. On peut donc comprendre que les Américains aient besoin d'appareils furtifs, et peut-être les Britanniques, mais pourquoi la furtivité est-elle devenue un élément aussi important pour le Canada et notre profil militaire?

•(1710)

Gén Thomas Lawson: J'aimerais tout d'abord rectifier cette impression que les Canadiens ne dirigent pas de mission. En fait, il y a une dizaine d'années, au Kosovo, les Canadiens ont dirigé entre 20 et 25 p. 100 des missions, et je crois que ce serait passablement la même... Je vais fournir ces données au comité. Les Canadiens ont dirigé des missions au-dessus de la Libye.

L'hon. John McKay: Vous et moi avons peut-être une idée différente de ce que signifie diriger une mission, parce que je songe à celui qui arrive en premier. Ai-je tort?

Gén Thomas Lawson: Nous avons la même idée d'une mission, et, bien sûr, le leadership remontait à...

M. Chris Alexander: J'invoque le Règlement. Charles Bouchard était le commandant de la mission. C'était donc un dirigeant.

L'hon. John McKay: Eh bien, cette précision est vraiment utile.

Le président: Il n'y a pas lieu d'invoquer le Règlement.

L'hon. John McKay: Pourquoi permettez-vous cela?

Le président: Général, si vous le voulez bien, continuez, je vous prie.

Gén Thomas Lawson: Merci beaucoup.

Nous parlons de l'importance de la furtivité dans l'avenir, et je pense que cela est révélateur de ce que les forces armées canadiennes évaluent comme étant de possibles menaces auxquelles nous aurons à faire face. Il existe divers scénarios, et ceux qui présenteraient la plus grande probabilité de... Si ce ne sont pas nos adversaires de force égale, ce sont les fournisseurs de nos adversaires qui mettent au point des aéronefs furtifs à côté desquels nos appareils seraient très désavantagés s'ils n'avaient pas un certain niveau de furtivité.

L'hon. John McKay: Chose intéressante, la capacité anti-furtivité se développe peut-être aussi rapidement que la capacité de furtivité. Il y a donc lieu de se demander ce qu'on laisse tomber pour pouvoir se doter de cette capacité de furtivité.

Gén Thomas Lawson: C'est une bonne question, et nous devons probablement, en fait, simplifier l'idée de furtivité. La furtivité est un ensemble de caractéristiques technologiques qui diminue la quantité d'énergie qui frappe l'appareil et retourne au récepteur. C'est tout ce que c'est, et beaucoup de technologies entrent en jeu. Toutefois, la capacité anti-furtivité consiste à mettre au point un radar comportant différentes fréquences ou un radar plus puissant qui pourra détecter l'appareil.

Un aéronef furtif sera plus difficile à voir, peu importe le radar qui est mis au point, peu importe la puissance ou les autres capacités du radar. Par conséquent, un appareil furtif, peu importe le chasseur qui sera choisi pour le Canada, présentera un niveau de furtivité supérieur à celui du CF-18 et il sera plus difficile à voir que le CF-18. Mais votre observation est très bonne: dans 10 ans, on pourra le voir de plus loin, mais beaucoup moins facilement qu'on verrait un aéronef moins furtif.

L'hon. John McKay: Ma dernière question a trait à vos compressions budgétaires. Vous avez dit, à juste titre, que le premier ministre vous demande de réduire le soutien et de réduire les coûts. J'ai deux questions à ce sujet.

Premièrement, où allez-vous réduire les coûts?

Deuxièmement, certains des achats que vous faites présentement sont des plates-formes très coûteuses à exploiter. Quelle est la possibilité que des plates-formes nouvelles ou actuelles soient mises au rancart sans être exploitées?

Le président: Général, le temps d'intervention est écoulé. Alors, encore une fois, pourriez-vous donner une réponse très concise?

Gén Thomas Lawson: Les fonds qui ont été affectés à l'examen stratégique et au plan d'action de réduction de la dette sont les compressions budgétaires qui totalisent 2,5 milliards de dollars. Le gouvernement me dit maintenant de m'en tenir à ce plan et de trouver des économies, des sommes à réinvestir.

Mon plan de départ, un mois après mon entrée en fonction, est de conserver les capacités que nous avons et d'ajouter celles qui ont été autorisées dans le cadre de la Stratégie de défense Le Canada d'abord, et de maintenir les coûts d'exploitation de ces flottes en-deçà des coûts d'approvisionnement.

• (1715)

Le président: Monsieur Strahl, la dernière question vous revient.

M. Mark Strahl: En réponse aux questions de M. McKay, croyez-vous que les pilotes canadiens devraient avoir le même niveau de protection et de survivabilité que les pilotes américains et britanniques? On semble insinuer...

Gén Thomas Lawson: Oui, je crois que ce devrait être le cas.

M. Mark Strahl: On pourrait logiquement penser que nous serions tous d'accord à ce sujet, mais il semble que ce ne soit pas le cas.

J'aimerais parler un peu plus de la défense intelligente. Vous avez abordé cette question un peu plus tôt, en parlant de l'OTAN. Selon vous, qu'est-ce que cela signifie dans le contexte canadien? Je sais que certains pays plus petits songent à regrouper leurs capacités. Certains ont laissé entendre que le Canada n'a peut-être pas besoin de maintenir toutes les capacités qu'il a présentement. Alors, que signifie la défense intelligente pour les Forces canadiennes?

Gén Thomas Lawson: Monsieur le président, c'est un débat très intéressant. L'OTAN se tourne vers la défense intelligente, qui suscite beaucoup d'intérêt au Canada — ne serait-ce qu'à cause de son nom. Mais, compte tenu de notre situation, c'est difficile de voir comment nous pouvons intégrer la défense intelligente à nos capacités puisque tout le monde vit loin de nous, à l'exception de notre principal allié, au sud. C'est pour cette raison, je crois, que les gouvernements qui se sont succédé au cours des 50, 60 et 70 dernières années ont cherché à maintenir les capacités du Canada dans presque tous les secteurs possibles, parce qu'on est conscient que le Canada doit maintenir une certaine capacité pour pouvoir se défendre sur tous les fronts.

Toutefois, la défense intelligente dont nous parlons ici pourrait être utilisée par notre principal allié de l'OTAN, c'est-à-dire les États-Unis. Il pourrait y avoir place à discussion au cours des mois et des années à venir. Et nos amis américains ne savent pas encore que nous envisageons cela, mais le concept de défense intelligente pourrait être utilisé dans une certaine mesure avec les alliés américains dans les années à venir.

M. Mark Strahl: Merci.

Le président: Vous allez céder la parole à M. Chisu?

Vous avez trois minutes.

M. Cornéliu Chisu: Comme vous le savez, le climat économique exige que le ministère de la Défense nationale, comme les autres ministères, examine des façons d'être plus efficace pour contribuer à équilibrer le budget fédéral. Quel est l'incidence de cet exercice sur l'infrastructure militaire, comme les bases, les manèges militaires, les champs de tir? Habituellement, ce sont les cibles les plus faciles que l'on vise pour réduire les coûts, mais on le regrette à plus long terme.

Gén Thomas Lawson: Vous savez peut-être que le ministère de la Défense nationale est l'un des plus importants propriétaires d'immeubles au Canada. Nos 21 000 immeubles et propriétés font le double de la superficie de l'Île-du-Prince-Édouard. Ce que vous dites, c'est que bon nombre de ces bâtiments nous sont très utiles et ont été mal entretenus parce que l'argent a été canalisé par l'armée, la marine ou les forces aériennes pour répondre à d'autres besoins.

Il faut rationaliser nos immeubles pour nous concentrer plus précisément sur ceux dont nous aurons absolument besoin dans l'avenir. Selon nous, c'est un autre secteur où il sera rentable de libérer des ressources au profit de notre force de frappe. Il faut déterminer exactement quel bien peut être rayé de notre inventaire, éviter de faire des erreurs et nous assurer de ne pas en avoir besoin plus tard. Mais vous savez probablement que c'est très compliqué. Certains de ces bâtiments sont des manèges militaires, qui sont aujourd'hui des biens patrimoniaux. Certains sont très coûteux à entretenir. Tous donnent droit à un paiement en remplacement d'impôts, ce qui est très important pour l'économie locale. Tous ces aspects vont devoir être pris en compte dans la rationalisation de nos quelque 20 000 bâtiments.

M. Cornéliu Chisu: Merci beaucoup, général.

Le président: Il vous reste une minute, si vous voulez l'utiliser.

M. Cornéliu Chisu: Merci.

Pour revenir à nos alliés de l'OTAN, j'aimerais vous demander comment nous pouvons obtenir plus de postes de commandement au sein de la structure de l'OTAN. Envisagez-vous une mission future dans laquelle un Canadien occuperait un poste important de commandement ou aurait un rôle de commandement important au sein de l'OTAN?

• (1720)

Gén Thomas Lawson: Merci de poser cette question.

Vous aurez remarqué que, par le passé, dans des opérations de l'OTAN, les Canadiens ont occupé des postes très élevés. Certains parlent d'un rôle militaire trop grand pour le Canada. Nous avons mentionné le lieutenant-général Bouchard, mais bon nombre de nos généraux avant lui, en Afghanistan, ont assumé le commandement des troupes alliées, ce qui est la plus grande marque de confiance qu'un pays peut avoir à l'égard du leadership d'un autre pays.

Vous demandez comment nous pouvons aller de l'avant sans investir. On peut songer à l'un des moyens de formation les plus extraordinaires qui sera mis en place au cours de la prochaine année. On l'appelle JOINTEX. À l'heure actuelle, à Kingston, on en est à la phase 4A de JOINTEX. Il s'agit d'un cours de perfectionnement d'une semaine qui s'adresse à 150 de nos majors les plus jeunes et les plus brillants — et jusqu'à des brigadiers-général et des majors-général —, à qui nous transmettons toutes les leçons que nous avons apprises pour qu'ils soient mieux préparés à assumer ces rôles de leadership.

Un de leurs mentors, un des experts en la matière, est le lieutenant-général Bouchard. Nous avons aussi le contre-amiral Roger Girouard, qui a dirigé une force navale multinationale il y a quelques années, et nous avons le brigadier-général André Corbould, qui a récemment été commandant en Afghanistan.

Nous ramenons toutes ces choses, assurons la formation sur notre sol, alors que nous avons appris ces choses à l'étranger, dans les installations d'autres pays. Nous allons continuer de faire cela, mais nous voulons accroître cette capacité au Canada pour former nos leaders.

M. Cornéliu Chisu: Merci.

Le président: Il est rare qu'il nous reste du temps, ce qui me permet, à titre de président, de poser quelques questions. J'aimerais profiter de cette occasion maintenant, général.

Vous avez mentionné un peu plus tôt l'opération JOINTEX, qui fait intervenir les différentes composantes des forces aériennes, de la marine et de l'armée du Canada, et aussi quelques-uns des UAV. Ces véhicules ont fait leurs preuves sur le terrain, avec notre armée, en Afghanistan.

Pourriez-vous parler des autres attributs que comportent les UAV pour la surveillance maritime et la surveillance de l'Arctique et nous dire s'ils seront utilisés davantage par les forces armées canadiennes?

Gén Thomas Lawson: Vous savez probablement que nous avons actuellement un UAV à bord du NCSM Regina dans la mer d'Oman, et il est d'une grande utilité. C'est une capacité louée, tout comme c'était le cas en Afghanistan. Cela montre que nous sommes capables de la faire fonctionner durant les opérations.

À long terme, la Stratégie de défense Le Canada d'abord énonce le besoin de créer un système de systèmes pour le renseignement, la surveillance et la reconnaissance dans les zones d'approches du Canada, et une partie de l'Arctique également. C'est un projet prioritaire qui nous emballe énormément. On devra déterminer s'il s'agira d'un aéronef à haute altitude et à grande autonomie ou d'un aéronef à moyenne altitude et à moyenne autonomie. Ce seront toutefois des éléments qui s'intégreront à une capacité que nous avons déjà créée par une location, tant dans les combats qu'à la Force opérationnelle multinationale 150 dans la mer d'Oman.

Le président: En ce qui concerne les prochaines opérations durant lesquelles des UAV seront utilisés, à votre avis, comment cela fonctionnera-t-il pour ce qui est de la souveraineté dans l'Arctique, surtout étant donné que nous observons une augmentation des activités dans l'Arctique en raison de la fonte de la calotte glaciaire? De plus, en quoi cela pourrait-il avoir plus de conséquences sur la patrouille maritime ou même aérienne des forces armées canadiennes? Comment intégrer l'UAV à la stratégie?

Gén Thomas Lawson: Cela fera partie de la doctrine que nous devons élaborer. Bien entendu, gérer ces choses dans un petit théâtre d'opérations, comme l'Afghanistan ou une partie de la mer d'Oman, à quelques milles d'un bateau, n'est pas la même chose que de le faire dans une zone difficile couvrant 2 000 milles. Nous nous attendons à devoir faire face à ce problème et nous préparons des recommandations pour le gouvernement concernant les véhicules aériens sans pilote qui conviendraient le mieux.

Je pense que ce qui est aussi encourageant au sujet de la Stratégie de défense Le Canada d'abord, c'est qu'on a prévu un système de systèmes, ce qui était probablement un peu avant-gardiste à l'époque où cela a été rendu public, en 2008, car même si bon nombre de pays en parlent maintenant, son élaboration a été longue. Comme vous le savez, nous n'avons vraiment que l'aéronef de patrouille à long rayon d'action Aurora qui peut se rendre dans le Nord avec du personnel. Bien sûr, ce dont nous avons besoin pour soutenir l'aéronef de patrouille à long rayon d'action, peu importe ce qui remplacera l'Aurora, devra être un mélange de véhicules aériens sans pilote à haute altitude et à moyenne altitude.

Cela illustre aussi le développement de nos capacités dans l'espace, avec l'Agence spatiale canadienne. Cela nous permet vraiment d'être plus précis. Si c'est suivi par le système d'alerte du Nord et la capacité-radar, alors on peut examiner une zone, utiliser un UAV pour examiner la zone plus en profondeur, et obtenir une réponse d'un Aurora mis en attente, qui à l'heure actuelle ne sera

suivi de rien d'autre, mis à part le besoin d'envoyer un avion patrouilleur à ce stade.

Ce système des systèmes est une très bonne solution. Nous nous attendons à ce que les technologies s'améliorent par rapport à ce que nous avons observé ou à ce que nous espérons selon ce qui était indiqué dans la Stratégie de défense Le Canada d'abord en 2008.

● (1725)

Le président: Général Lawson, vous avez également parlé des nouveaux Chinooks que nous recevrons bientôt. Qu'en est-il de l'autre capacité dont nous avons parlé? Je crois comprendre que les Leopard 2 sont ici et qu'il y a un groupe au Strathcona. Je crois qu'il y en a à Gagetown. Je me demande comment cela fonctionne. Il y a aussi l'entretien de la capacité que nous avons, la modernisation du VBL III en particulier, et la question de savoir si la modernisation se fait au bon moment...

Gén Thomas Lawson: L'équipement qui a été utilisé sur le théâtre des opérations est vieux. Nous sommes en train de le moderniser et de le ramener.

Vous parlez de la voie à suivre. Les véhicules de patrouille blindés tactiques représentent la voie de l'avenir de l'armée. Le système d'approvisionnement se remet en marche, et ils attendront ces véhicules avec impatience. Les Leopard 2 sont livrés, et le programme de modernisation du VBL III est une grande réussite.

Il est aussi question de la modernisation de la capacité, qui a bien fonctionné et s'est affinée en Afghanistan.

Le président: Merci, général. Vos observations et vos échanges avec les membres de notre comité ont vraiment été utiles pour tous nos travaux en cours.

Nous sommes en train de terminer notre étude sur la disponibilité opérationnelle, et nous déposerons notre rapport bientôt. Nous achevons notre étude sur l'OTAN et le concept stratégique. Nous sommes au beau milieu de notre étude sur les soins offerts aux membres des Forces canadiennes malades ou blessés. Vous en avez parlé également. Vous avez aussi fait référence à une partie du travail que nous prévoyons faire sur la défense de l'Amérique du Nord, le NORAD et la surveillance maritime avec les États-Unis.

Nous vous remercions de votre témoignage. Nous sommes également très impressionnés par tous les membres des Forces canadiennes qui sont venus témoigner devant le comité et qui nous ont aidés à faire ces études. Nous sommes également grandement impressionnés par votre témoignage d'aujourd'hui.

Je veux encore une fois vous féliciter de votre nomination en tant que CEMD. Nous constatons que vous fournirez une grande expertise et que vous assumerez un rôle de leader en tant que chef dans tous les volets des forces armées canadiennes.

Je vous transmets nos meilleurs vœux et vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année. Je vous demande de transmettre nos vœux à tous les membres des forces armées canadiennes dont nous sommes très fiers, et qui sont dans nos pensées et nos prières en cette période de l'année.

Monsieur Harris fait un rappel au Règlement.

M. Jack Harris: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je ne voulais pas interrompre le témoin, et je voudrais qu'il soit indiqué au compte rendu une objection au fait d'invoquer le Règlement pour interrompre un témoin et témoigner. C'est ce que M. Alexander a fait. Je pense que c'est une façon déplacée d'utiliser le temps alloué au comité.

Le président: Vous avez appelé cela un rappel au Règlement. J'ai dit que c'était irrecevable.

L'hon. John McKay: Il s'agissait plutôt d'une interruption.

Le président: C'était une interruption. J'en prends bonne note.

Cela dit, quelqu'un peut-il proposer une motion d'ajournement, s'il vous plaît?

Une voix: J'en fais la proposition.

Le président: Nous pouvons partir.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>